



**Légende**

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

*CB*

**CAROLINE BONNET**  
 11 bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**

**IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
 et DEUX POSTES DE LIVRAISON**

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

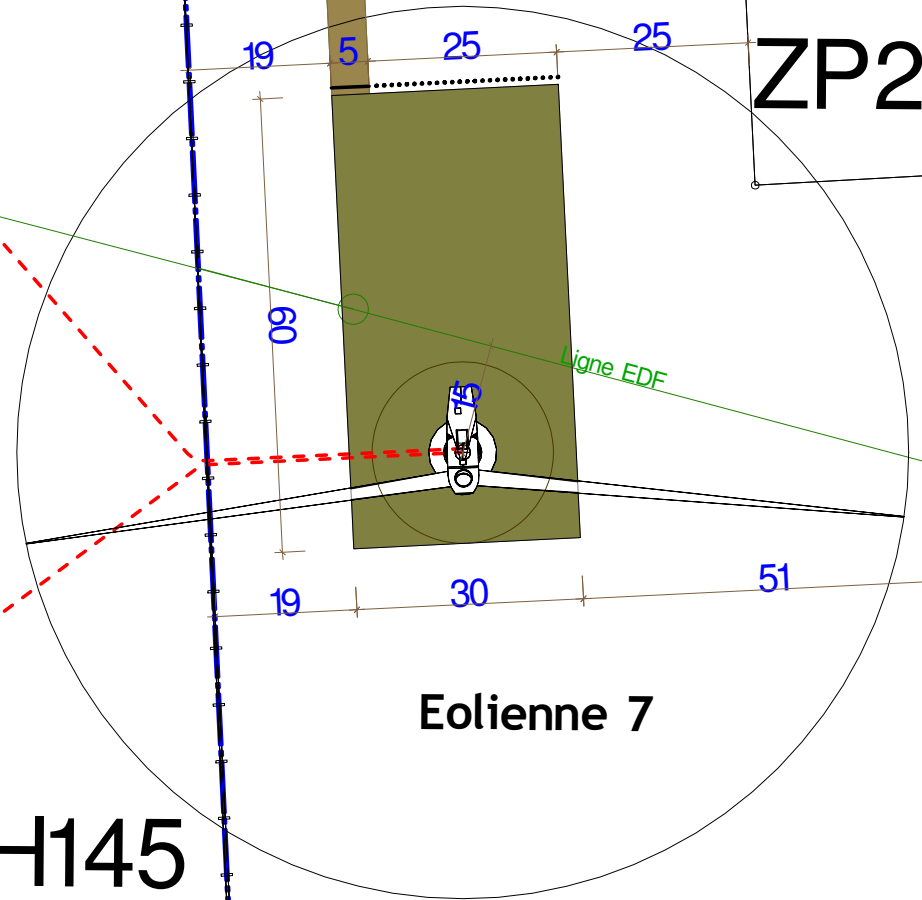
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES		Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>EOLIENNE 7</b> <b>X : 573 876</b> <b>Y : 2 552 410</b> <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	<b>PERMIS DE          CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN <b>47</b>	ECH : <b>1/1 000</b>

PLAINE DU MONTOIRE

**AIRAINES**

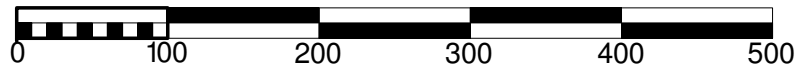
**QUESNOY SUR  
 AIRAINES**

limite communale



ZH141

ZP2



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.



**CAROLINE BONNET**  
 AGENCE  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél : 02.35.84.38.04  
 Fax : 02.32.90.16.57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
 architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>EOLIENNE 7</b> X : 573 876 Y : 2 552 410 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN    ECH : 48    1/500

ZH145

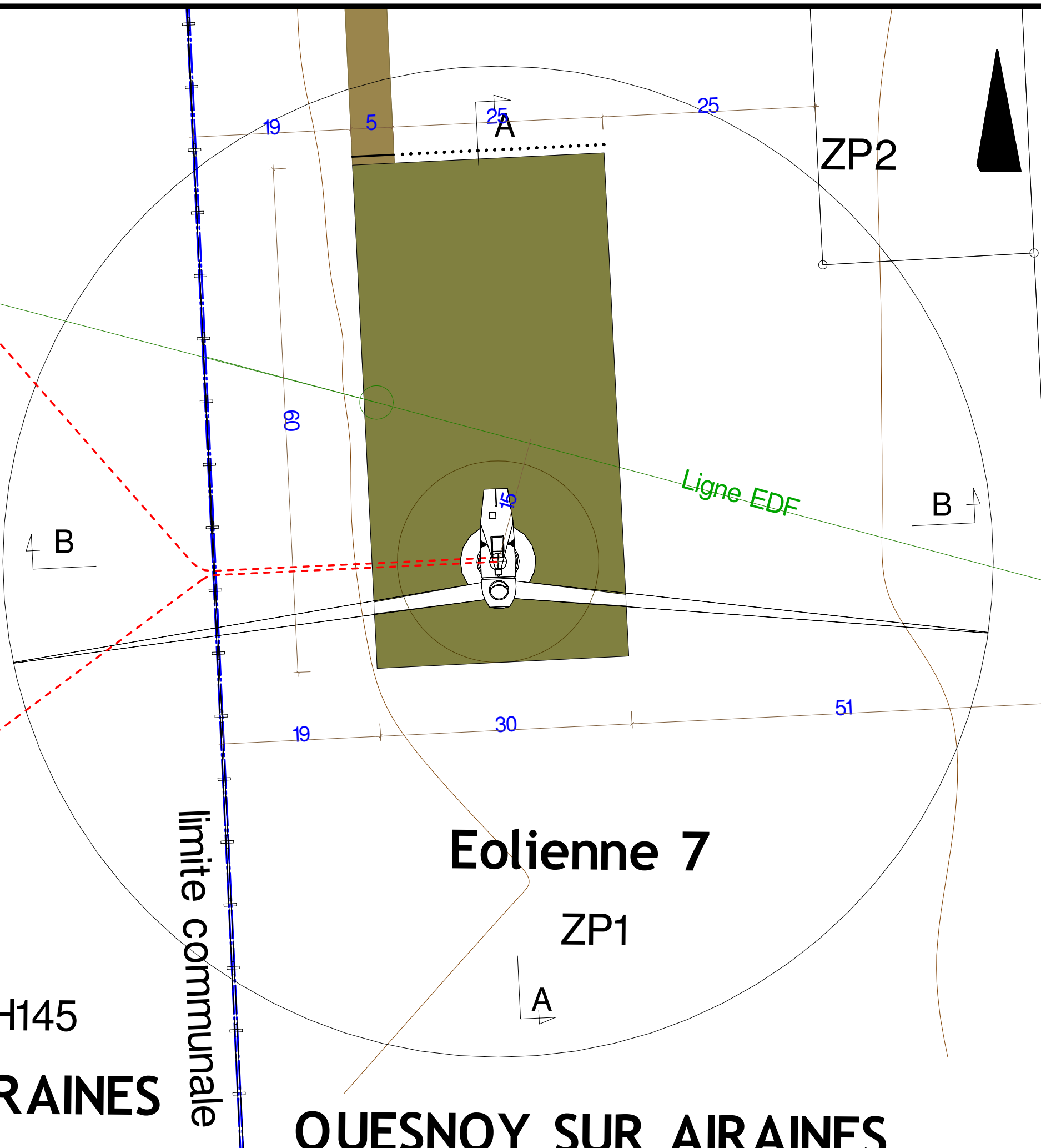
AIRAINES

limite communale

QUESNOY SUR AIRAINES

Eolienne 7

ZP1





IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA  
Eolienne n°7

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

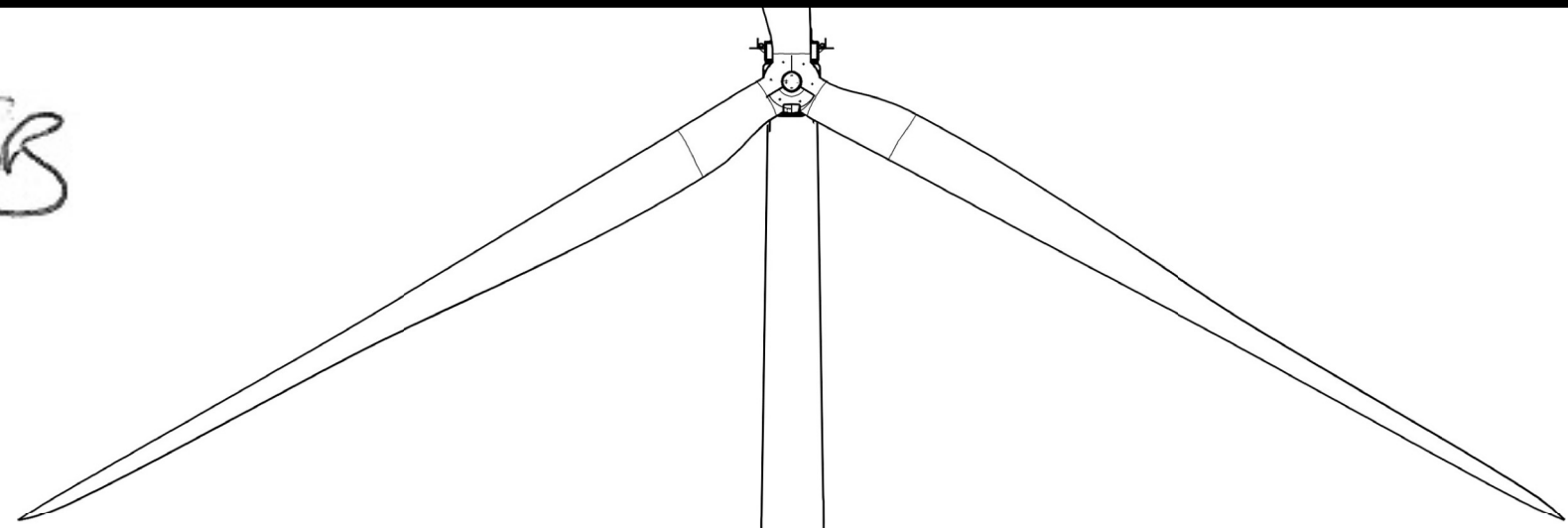
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

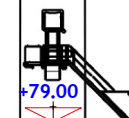
PLAN    ECH :  
49    1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+79.00

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB  
Eolienne n°7

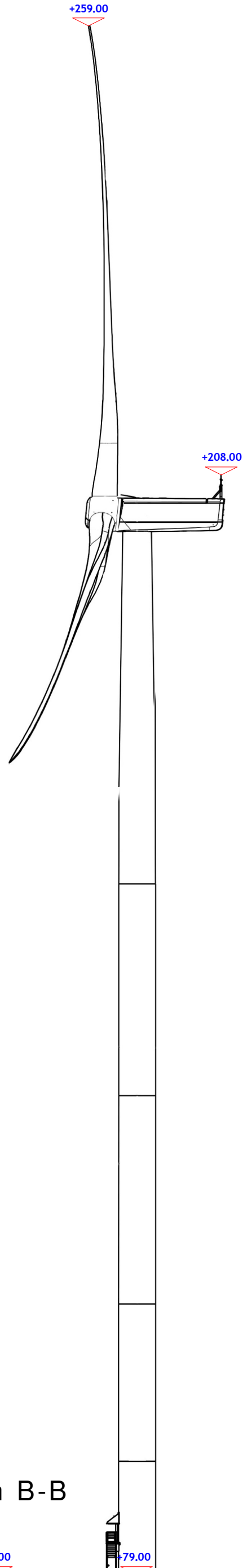
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

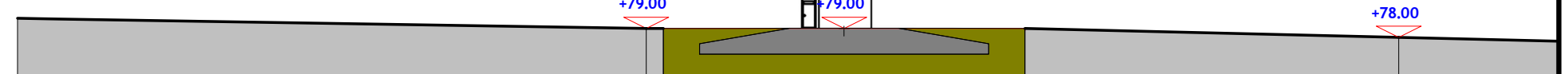
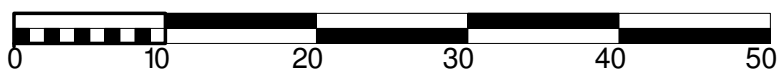
Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN    ECH :  
50      1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)

**CAROLINE BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tél. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
[caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)  
architectes



## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### EOLIENNE 7

#### ***Etat initial***

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZP 1 sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### ***Parti pris paysager***

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis le Chemin communale n°204 d'Airaines à Hangest.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1800 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du Chemin communale n°204 d'Airaines à Hangest existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°7 à l'Eolienne n°6, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 79.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

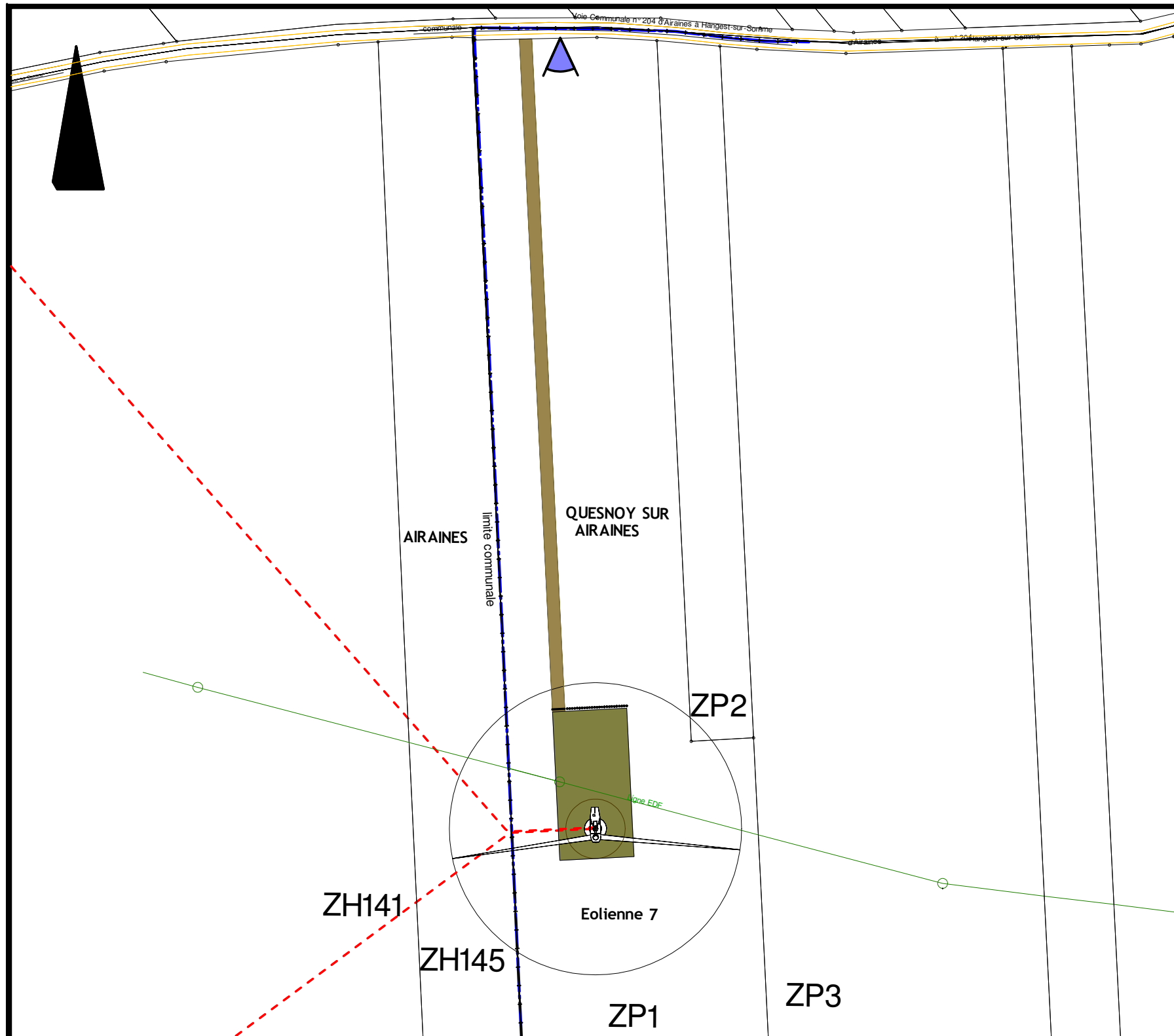
Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.






Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>PHOTOMONTAGE Eolienne n°7</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">52</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	52	
PLAN	ECH :				
52					

**AGENCE CAROLINE BONNET**  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**



CR

# IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

## EOLIENNE 8

X : 574 249

Y : 2 552 837

Coordonnées en Lambert II étendu

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

PLAN ECH :  
53 1/1 000

**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**

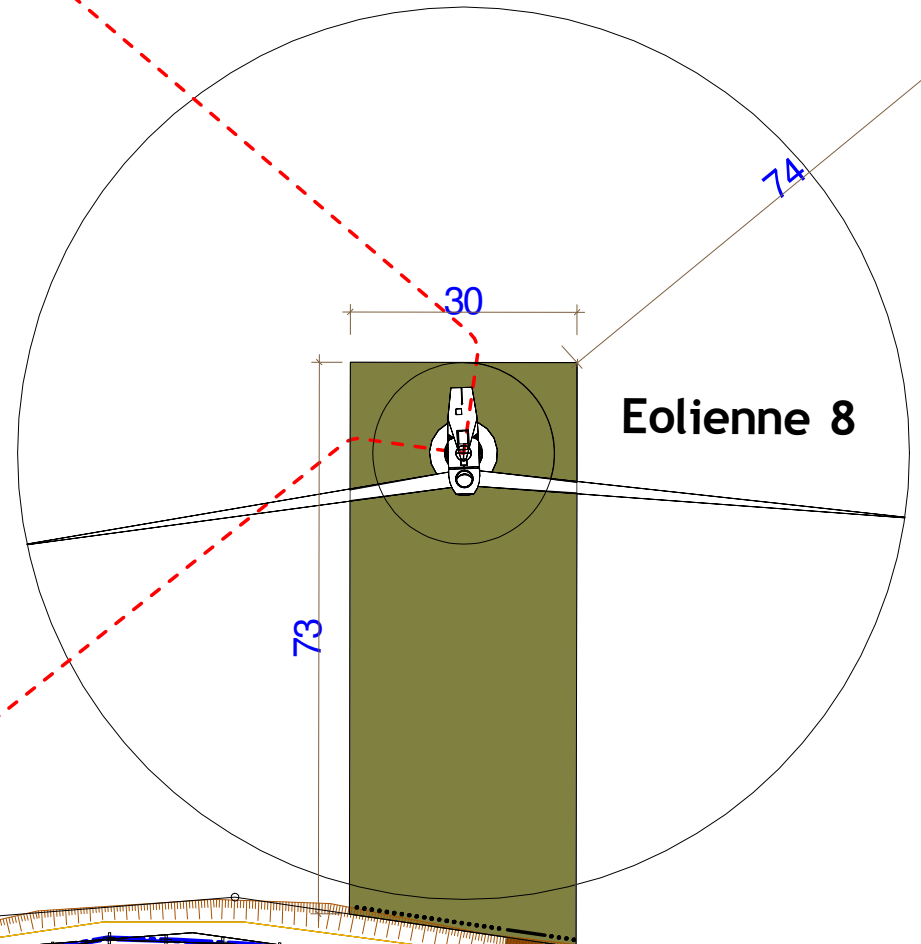


**Légende**

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

# ZE21

# ZE18



## Eolienne 8

# ZE 26

# 25

# ZP4

# ZP3

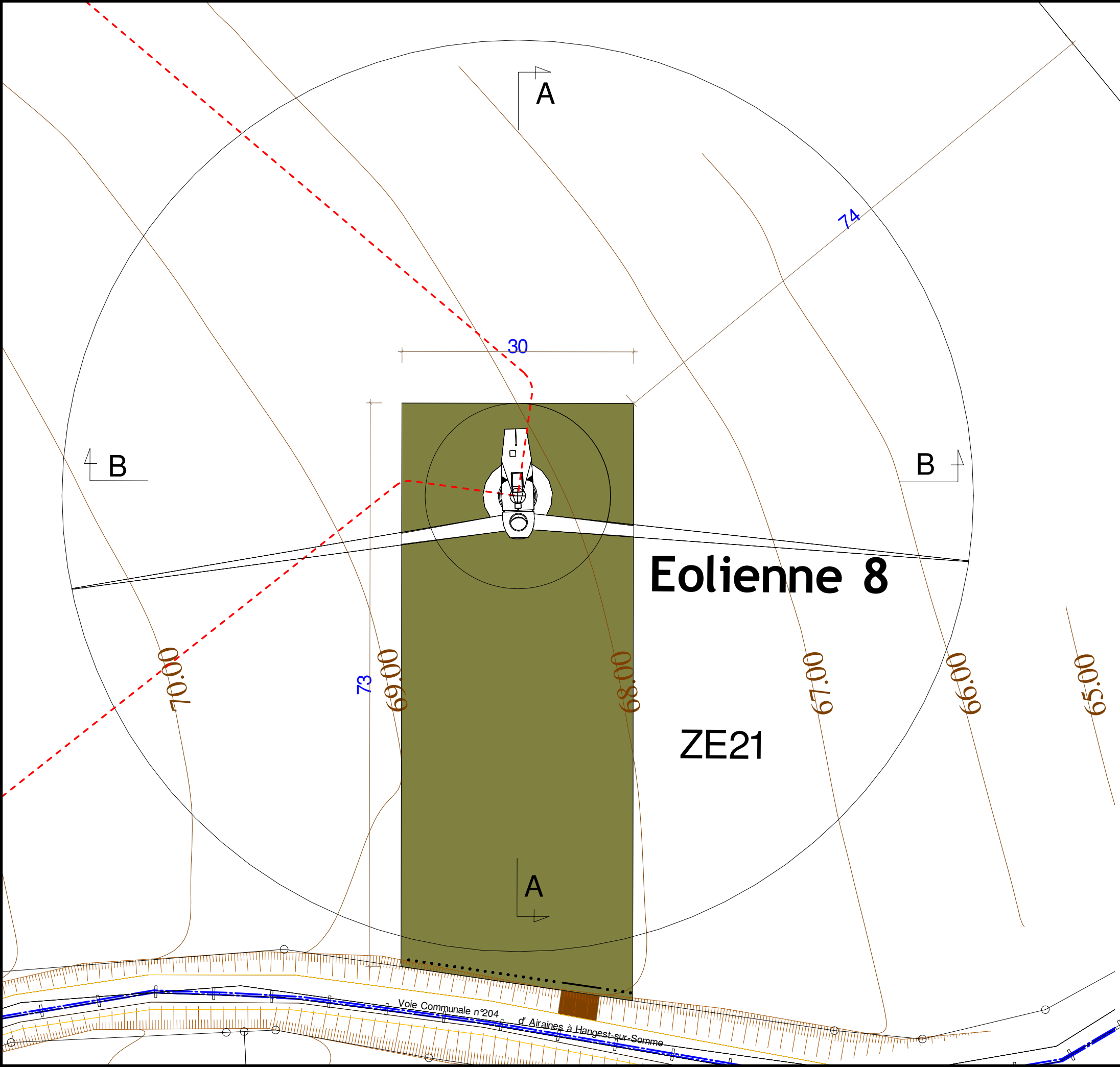
# ZP1

# ZP2

st sur Somme



ZE18



**Eolienne 8**

ZE21



**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02.35.84.38.04  
Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**

Légende	
	Plateforme permanente
	Chemin créé ou élargi
	Chemin à renforcer
	Cable enterré
	Barrière + bornes bois
	Limite communale
	Ligne moyenne tension
	Poteau élec.

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÉS	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>EOLienne 8</b> <b>X : 574 249</b> <b>Y : 2 552 837</b> Coordonnées en Lambert II étendu	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN    ECH : <b>54    1/500</b>



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA  
Eolienne n°8

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

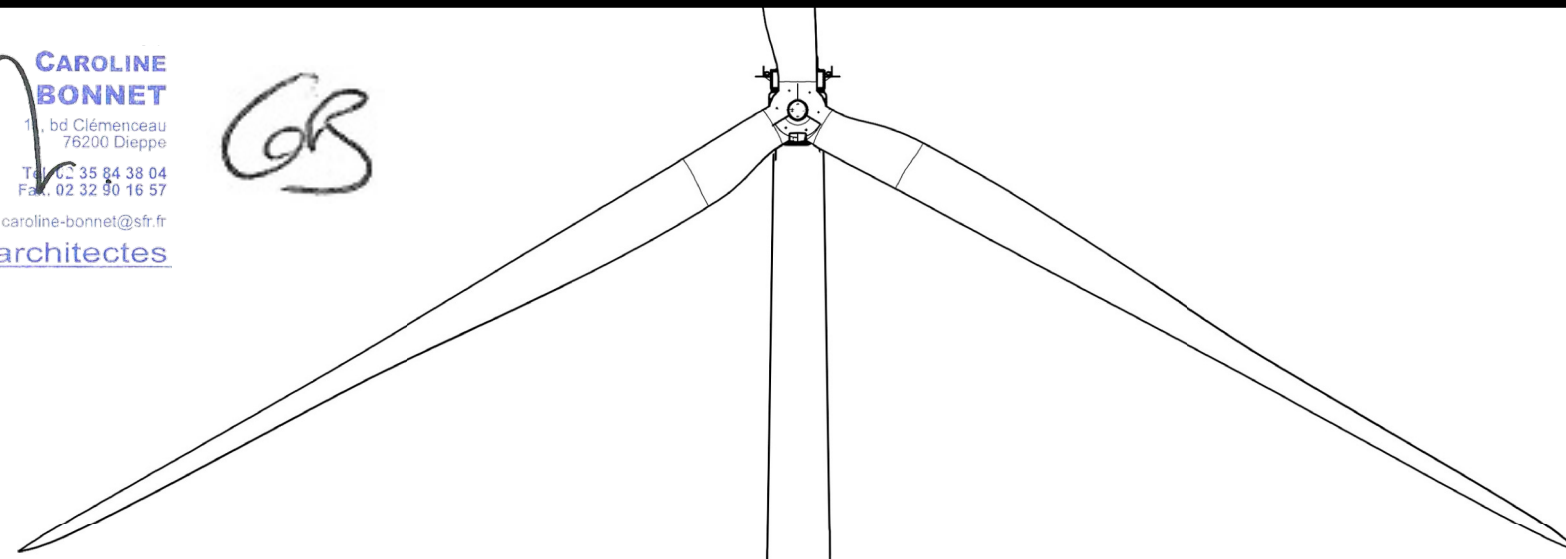
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

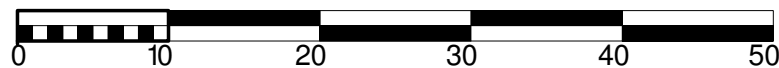
PLAN	ECH :
55	1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CRB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+66.00

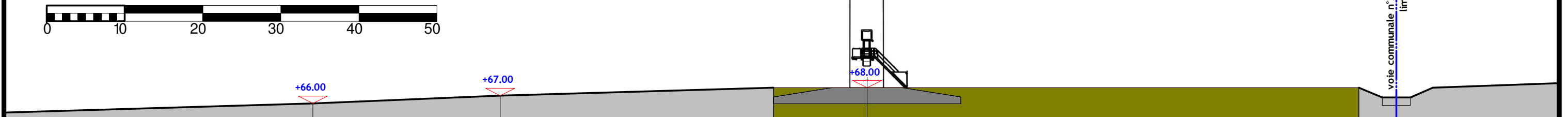
+67.00

+68.00

AIRAINES

QUESNOY SUR AIRAINES

voie communale n°204  
limite communale



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB  
Eolienne n°8

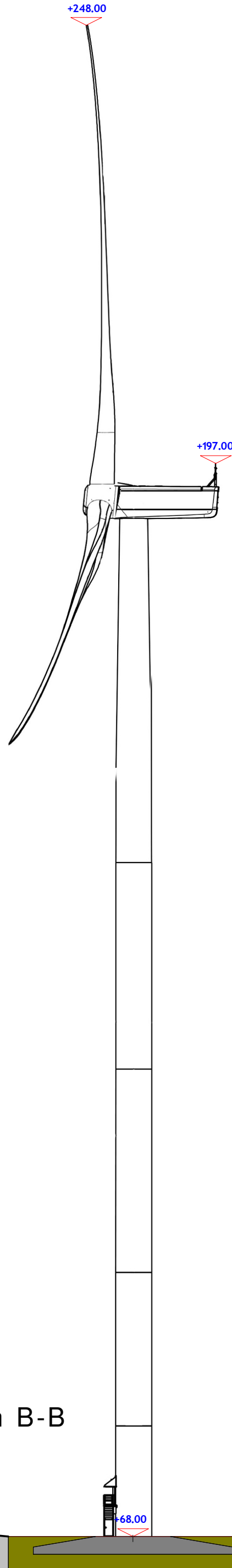
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

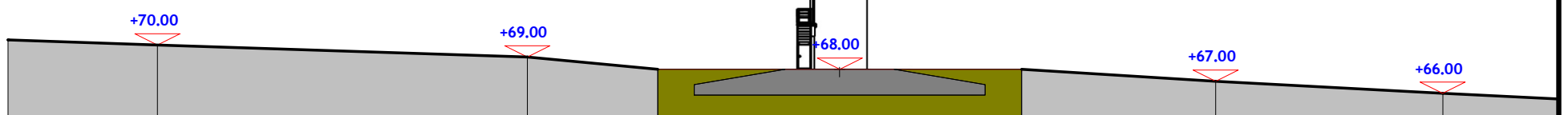
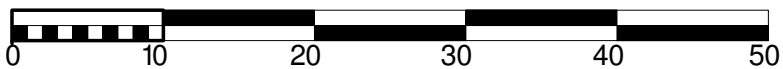
Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :  
56 1/500

AGENCE  
CAROLINE  
BONNET  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)



## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### EOLIENNE 8

#### ***Etat initial***

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n°ZE 21 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

La présence d'un talus délimite la parcelle du Chemin Communal n°204 d'Airaines à Hangest.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### ***Parti pris paysager***

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2255 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois.

Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Aucun chemin d'accès n'est prévu pour accéder à cette éolienne.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°8 au Poste de Livraison n°2, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées et le long du Chemin du Montoir.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 68.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

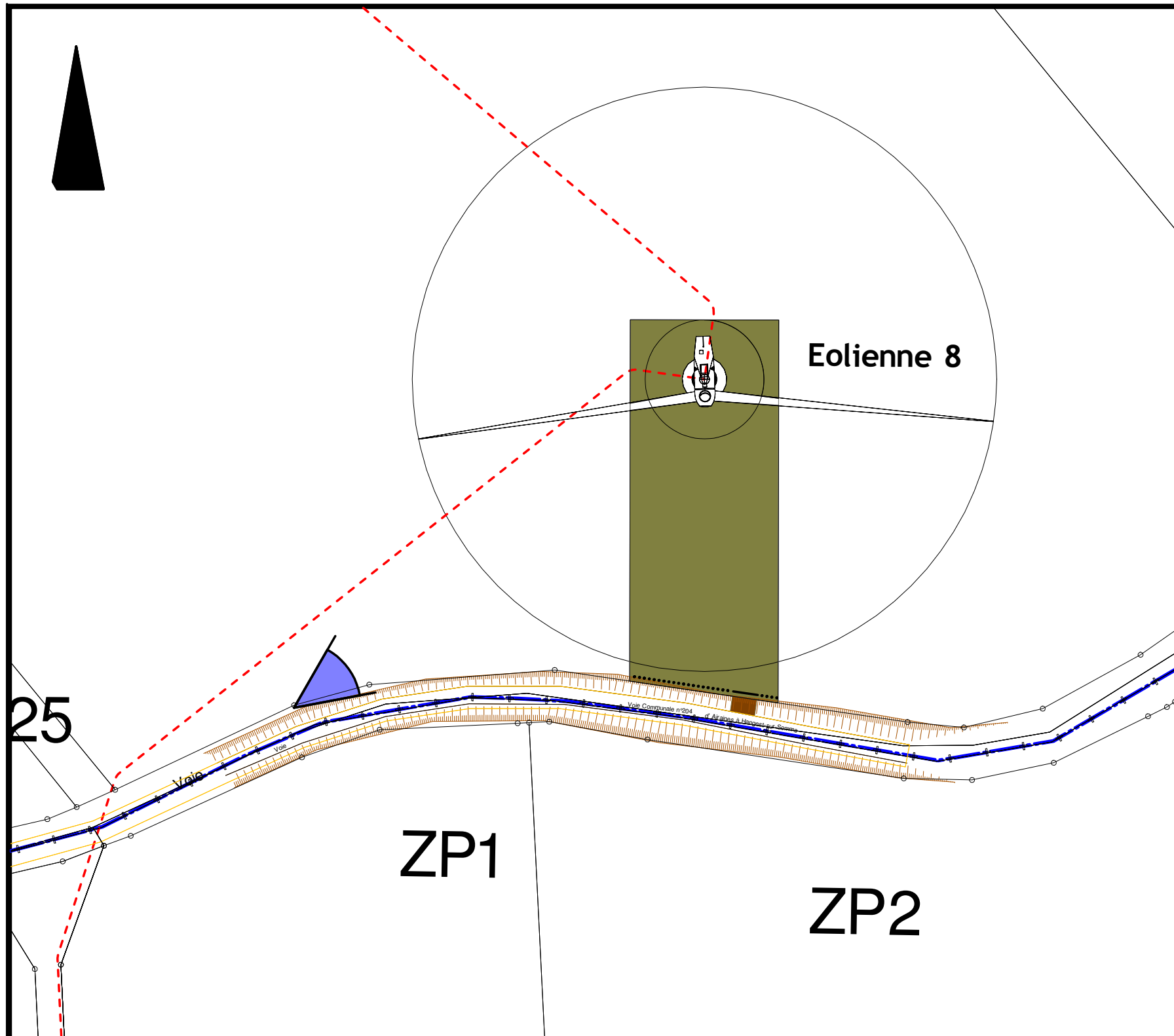
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne



Après l'implantation de l'éolienne

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>PHOTOMONTAGE Eolienne n°8</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">58</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	58	
PLAN	ECH :				
58					

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
 architectes



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

**EOLIENNE 9**

X : 574 281

Y : 2 552 134

Coordonnées en Lambert II étendu

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :  
59 1/1 000

**CAROLINE BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
Architectes



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

*CRS*

ZP4 ZP5

PLAINE DU  
MONTAIRE

6

du  
Chemin  
du  
Montaire

PDL2

23

12

25

5

9

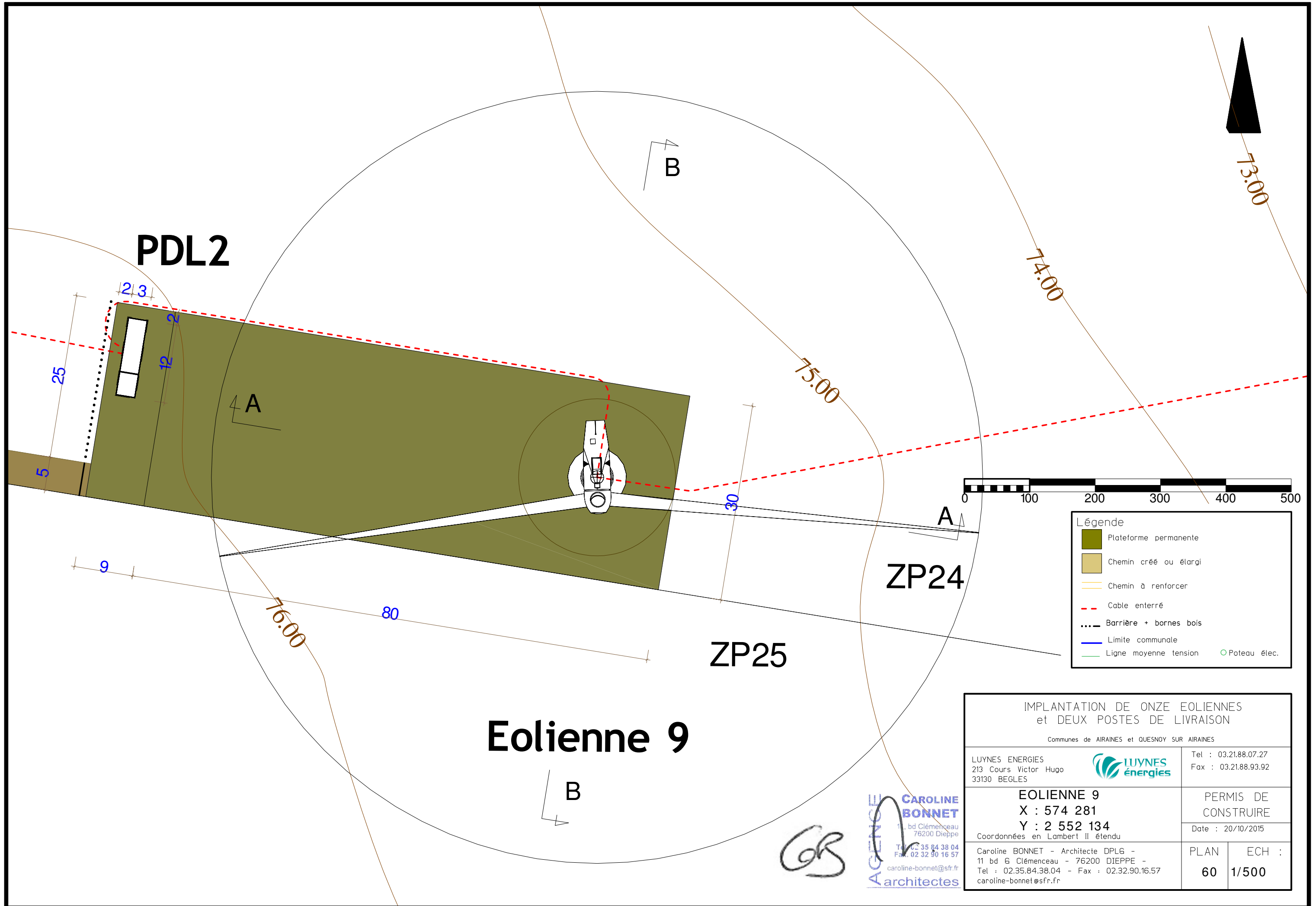
80

30

Eolienne 9

ZP24

ZP25



**PDL2**

**A**

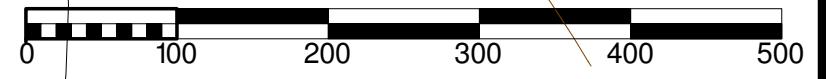
**B**

**ZP24**

**ZP25**

**Eolienne 9**

**B**



**Légende**

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>EOLIE NNE 9</b> <b>X : 574 281</b> <b>Y : 2 552 134</b> <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN    ECH : <b>60    1/500</b>

**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**

*CB*



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA  
Eolienne n°9

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

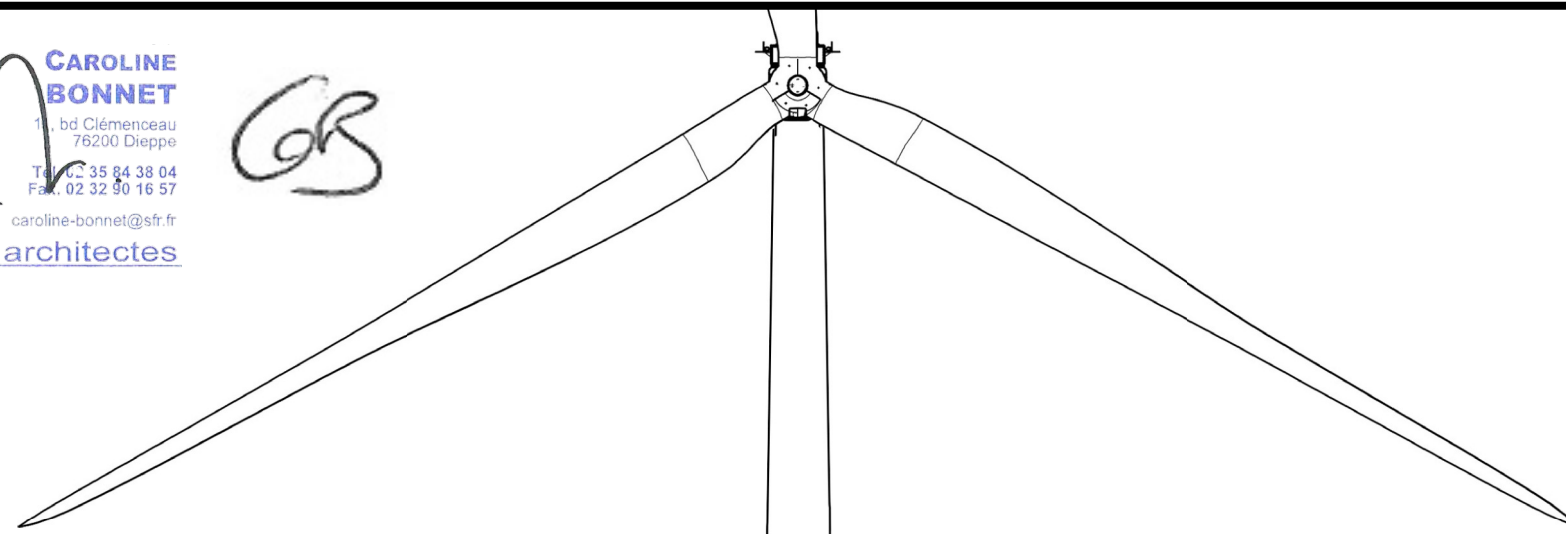
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

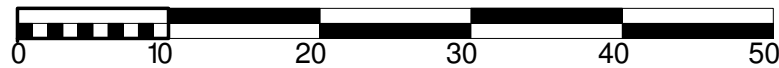
PLAN	ECH :
61	1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CB



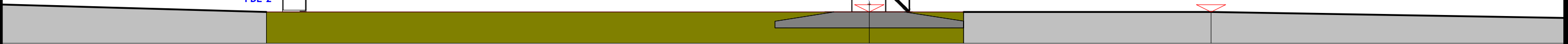
Coupe partielle de profil du terrain A-A



+77.13  
PDL 2

+75.00

+75.00



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB  
Eolienne n°9

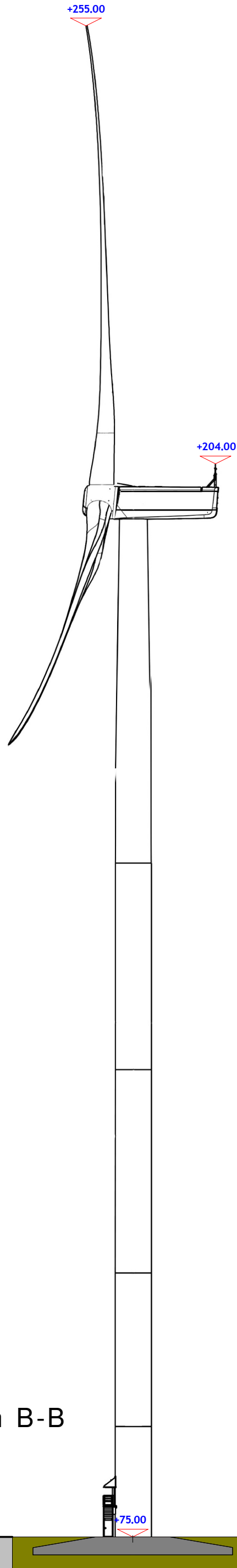
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN    ECH :  
62      1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B



+75.00

+75.00





**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clemenceau  
76200 Dieppe  
T. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### EOLIENNE 9

#### *Etat initial*

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n°ZP 24 sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### *Parti pris paysager*

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis le Chemin du Montoire, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2400 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du Chemin du Montoire existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°9 au Poste de Livraison n°2, seront enterrés le long du chemin d'accès à l'éolienne.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 75.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc,...
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

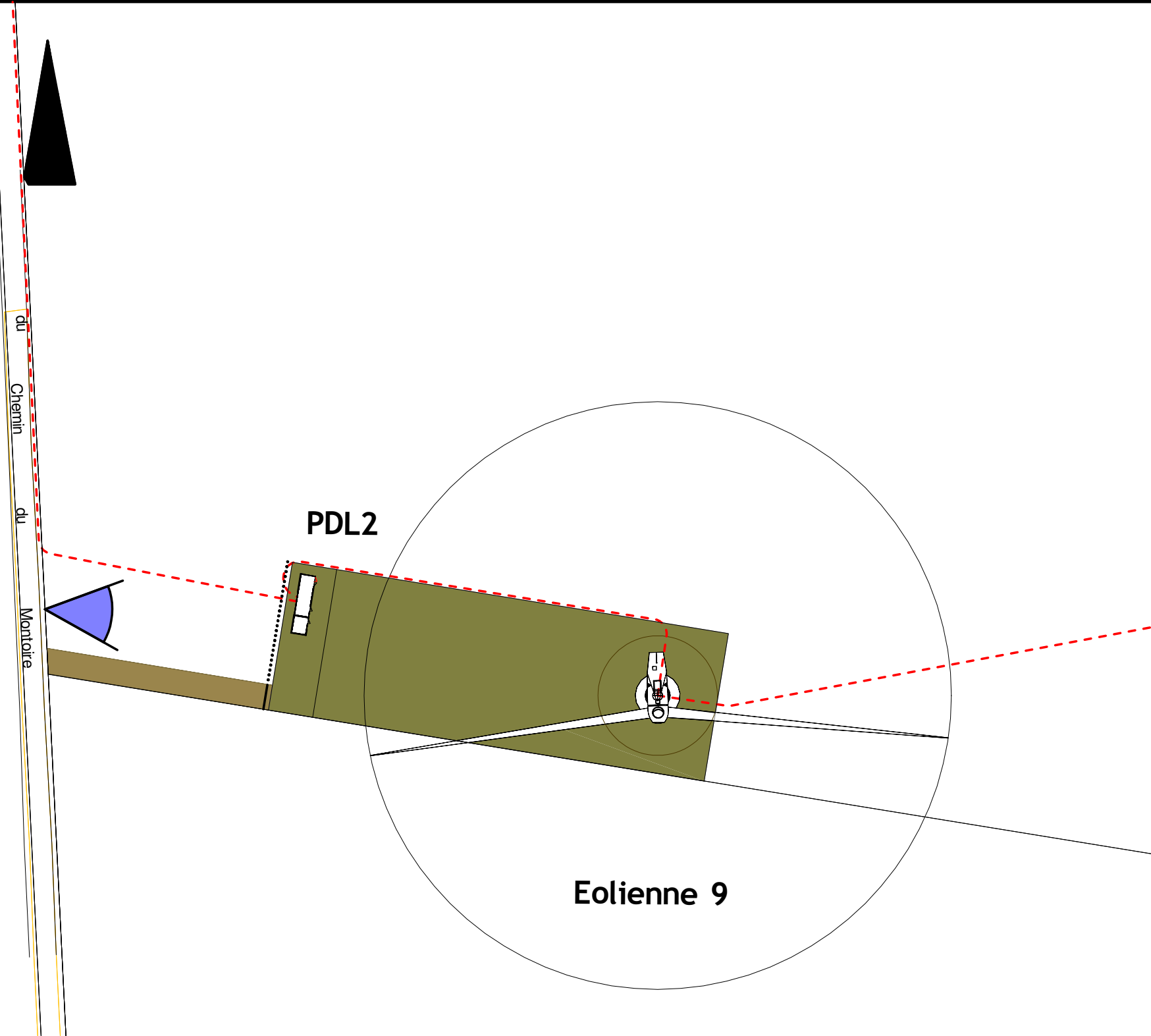
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison

Après l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison




<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>PHOTOMONTAGE Eolienne n°9</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">64</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	64	
PLAN	ECH :				
64					

**AGENCE CAROLINE BONNET**  
 11 bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**


*Caroline Bonnet*







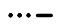



<p align="center">IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</p> <p align="center">Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</p>			
<p>LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES</p>		<p align="center"></p> <p>Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92</p>	
<p align="center"><b>Poste de Livraison 2</b> <b>X : 574 210</b> <b>Y : 2 552 152</b> Coordonnées en Lambert II étendu</p>		<p align="center">PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <p>Date : 20/10/2015</p>	
<p>Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr</p>		<p>PLAN <b>65</b></p>	<p>ECH : <b>1/1 000</b></p>



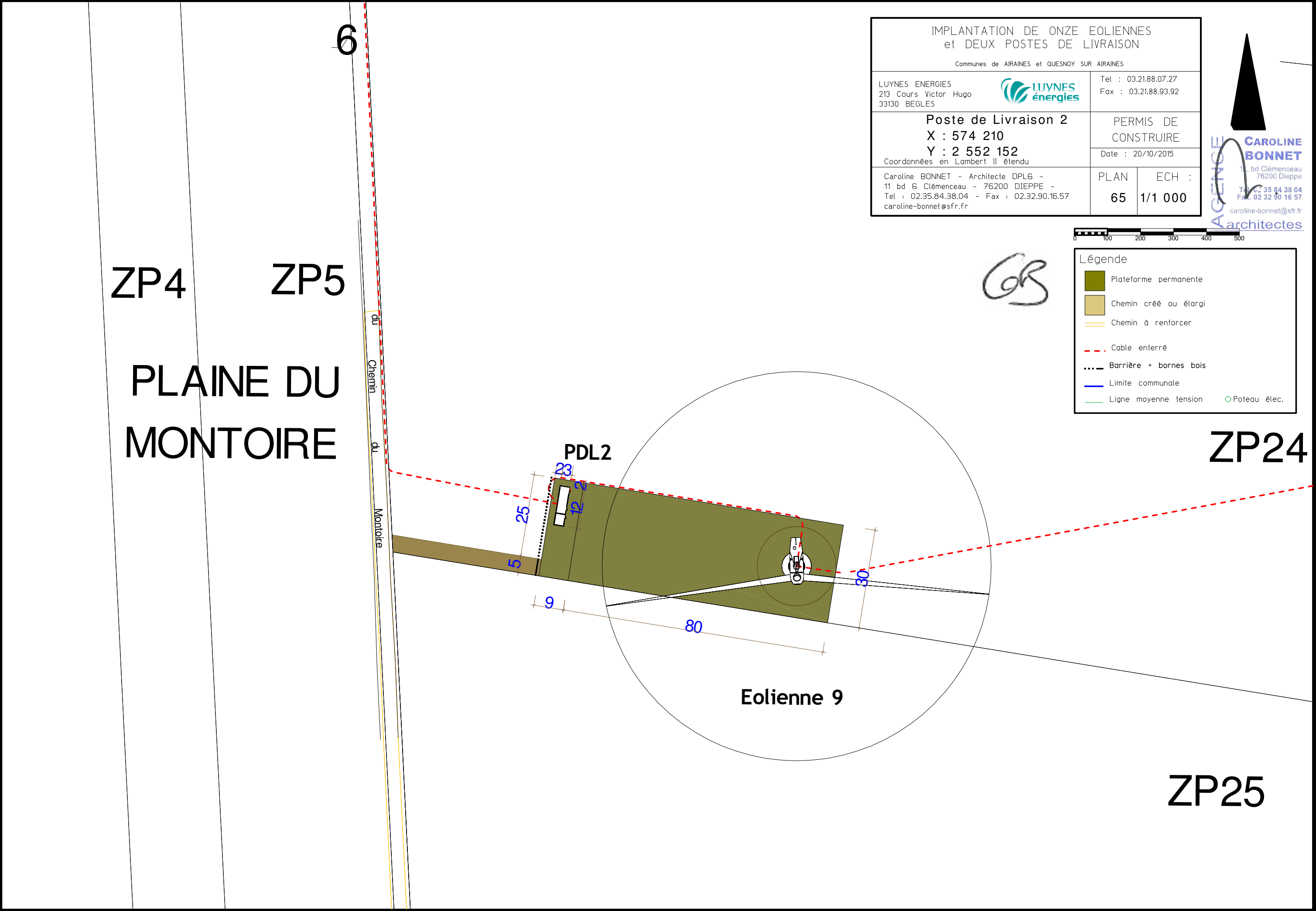
**AGENCE CAROLINE BONNET Architectes**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr

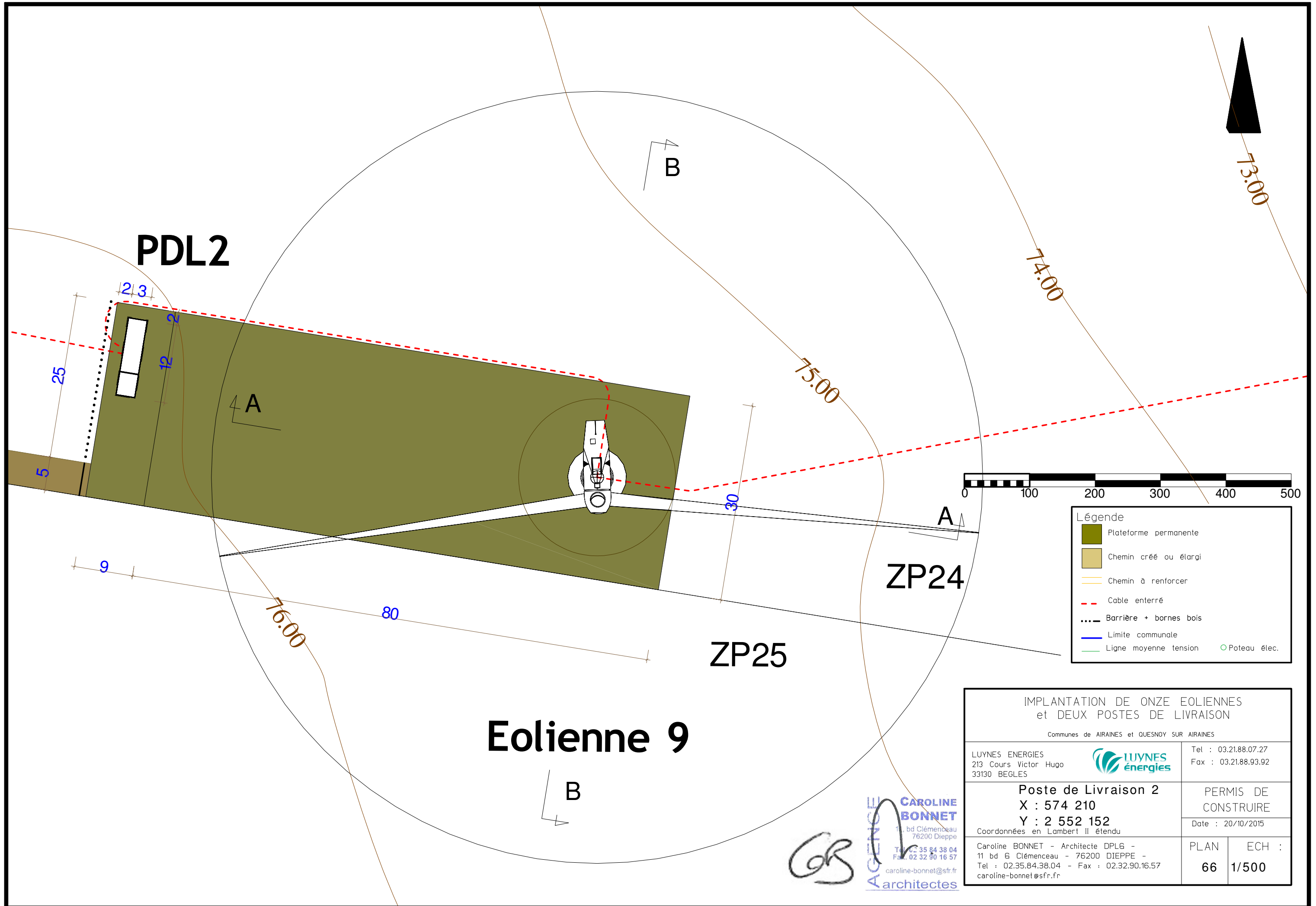


**Légende**

-  Plateforme permanente
-  Chemin créé ou élargi
-  Chemin à renforcer
-  Cable enterré
-  Barrière + bornes bois
-  Limite communale
-  Ligne moyenne tension
-  Poteau élec.

*CRS*





IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison 2

X : 574 210

Y : 2 552 152

Coordonnées en Lambert II étendu

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :  
66 1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

GRS



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison 2

X : 574 210

Y : 2 552 152

Coordonnées en Lambert II étendu

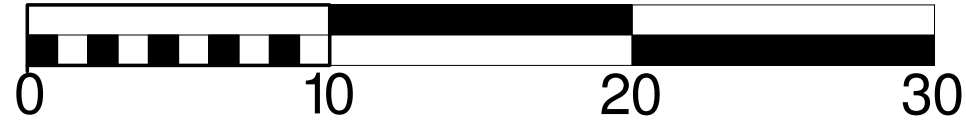
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

PLAN ECH :

67 1/250

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale



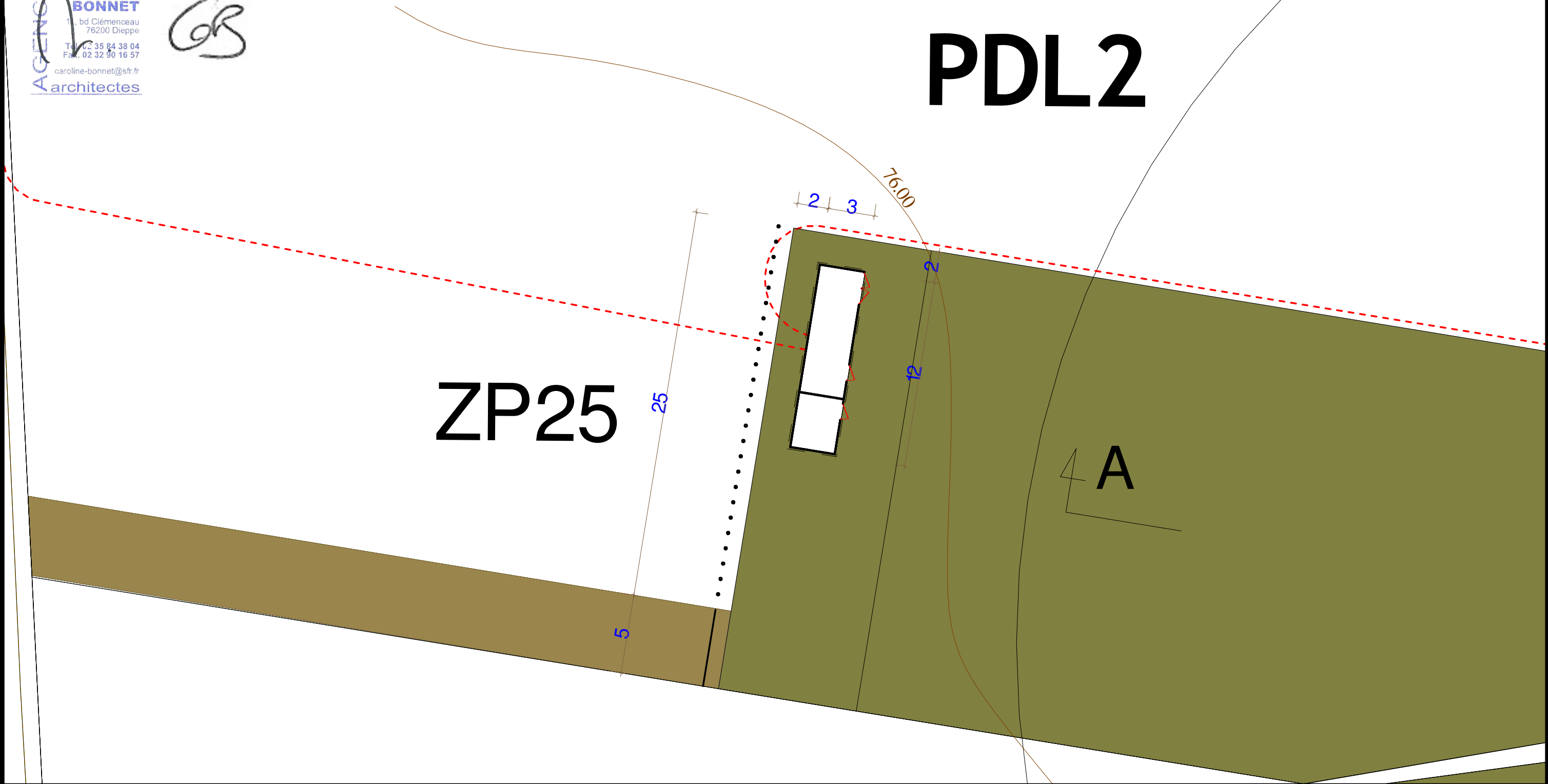
AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

*GB*

# PDL2

# ZP25

A



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison 2

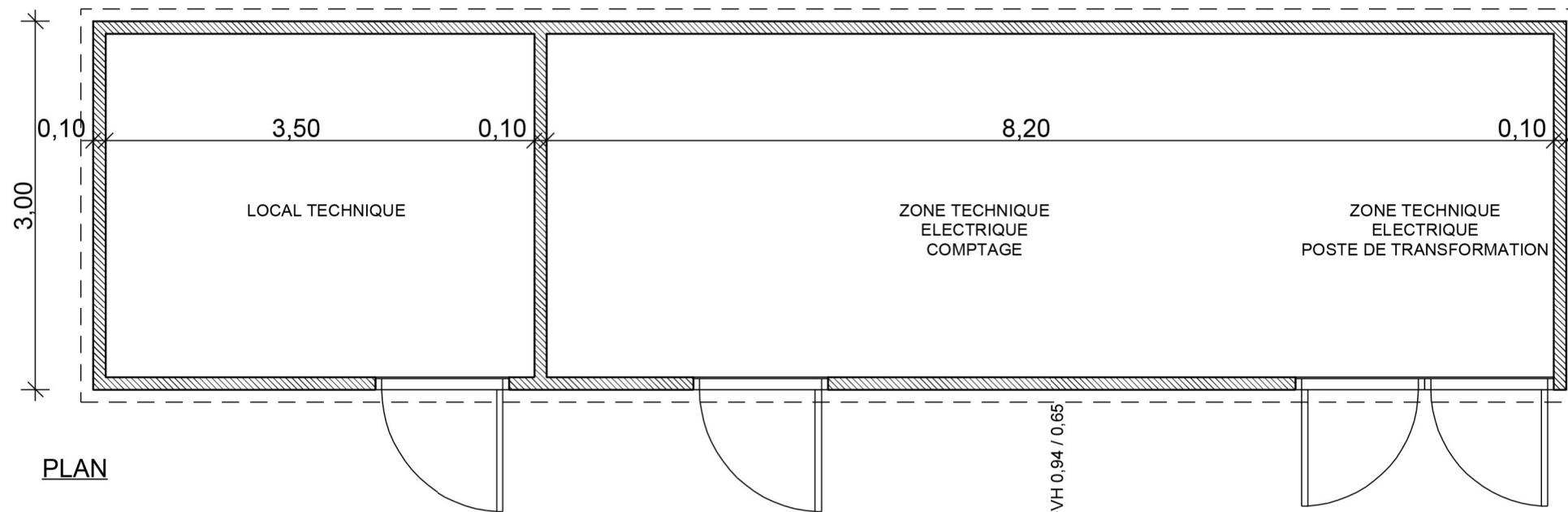
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

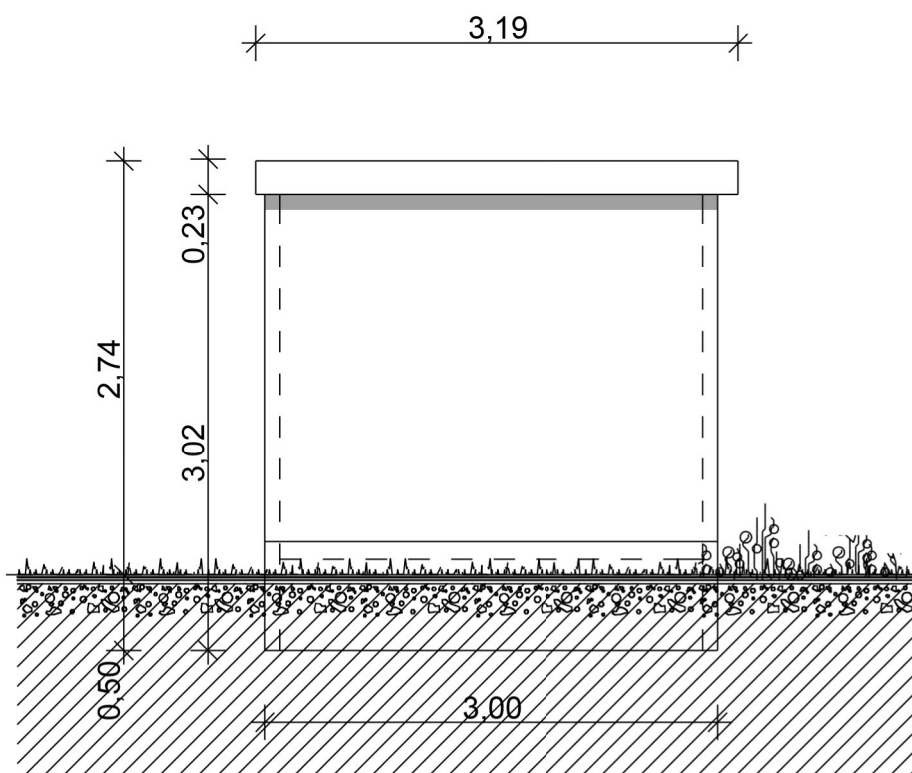
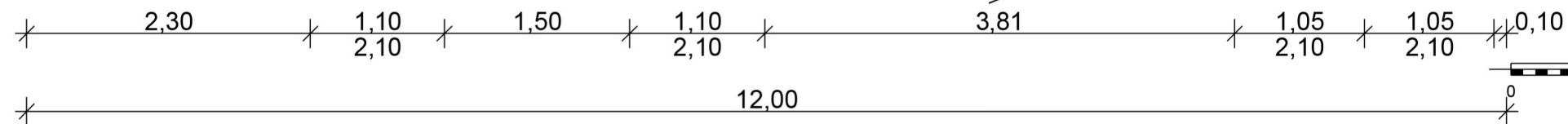
Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN | ECH :  
68 | 1/50

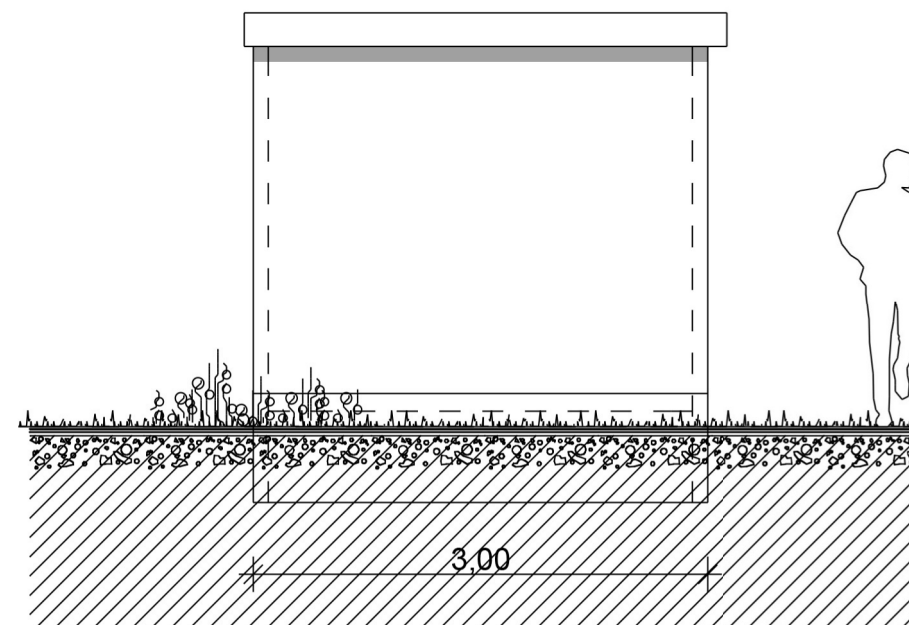
**CAROLINE BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



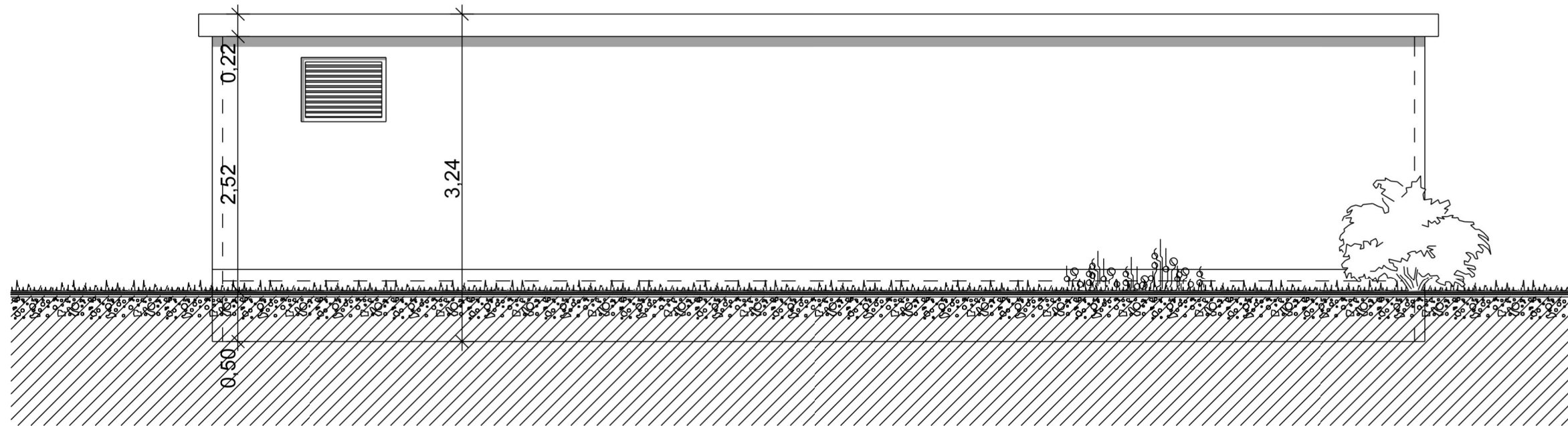
PLAN



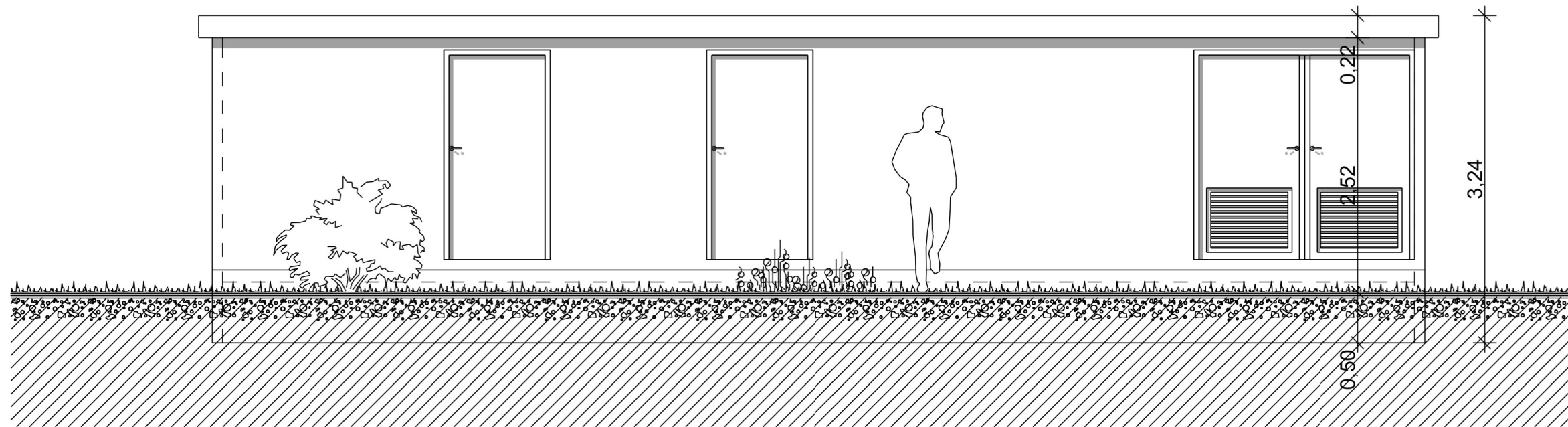
FACADE LATERALE



FACADE LATERALE



FACADE POSTERIEURE




FACADE PRINCIPALE

CB

AGENCE  
**CAROLINE BONNET**  
 11 bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél. 02.35.84.38.04  
 Fax. 02.32.90.16.57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
 architectes



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>Poste de Livraison 2</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">69</td> <td style="text-align: center;">1/50</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	69	1/50
PLAN	ECH :				
69	1/50				



**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)

**CAROLINE BONNET**  
11 bd Clemenceau  
76200 Dieppe  
T. 02 35 84 38 04  
F. 02 32 90 16 57  
[caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)  
architectes

## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### POSTE DE LIVRAISON 2

#### ***Etat initial***

La parcelle d'implantation du poste de livraison est la parcelle n° ZP 24 sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise du poste de livraison et de l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### ***Parti pris paysager***

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation du poste de livraison, une plateforme de montage ainsi que le raccordement électrique.

La fondation sera à l'aplomb du bâtiment et possédera donc sensiblement les mêmes dimensions (36m<sup>2</sup>).

La plateforme d'accès, qui servira également de zone de parking et de retournement pour le véhicule de maintenance sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 270 m<sup>2</sup> environ incluant le poste de livraison. Cette emprise sera permanente.

Le poste de livraison et sa plateforme seront positionnés au bout de la plateforme de l'Eolienne n°9.

Aucune plantation n'est envisagée à proximité des postes qui sont très isolés au milieu de terre agricole. Le poste fera simplement l'objet d'une peinture de couleur claire, proche de celles des éoliennes, qui facilitera son intégration dans le site.

Les câbles de transport de l'électricité produite seront enterrés le long du Chemin Communal du Montoire.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 76 m NGF.

Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes :

- Longueur : 12 mètres
- Largeur : 3 mètres
- Hauteur : 3 mètres

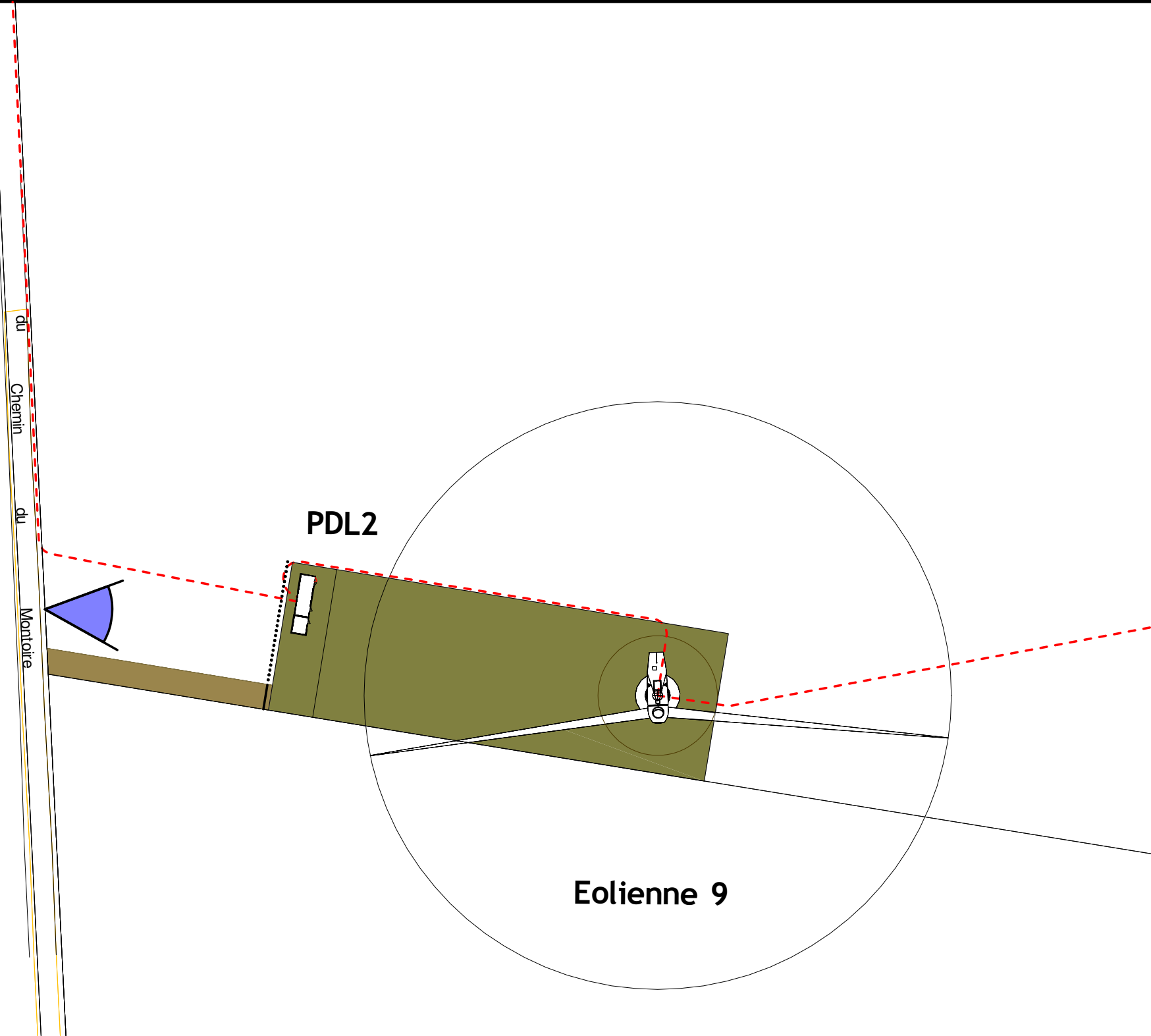
Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.





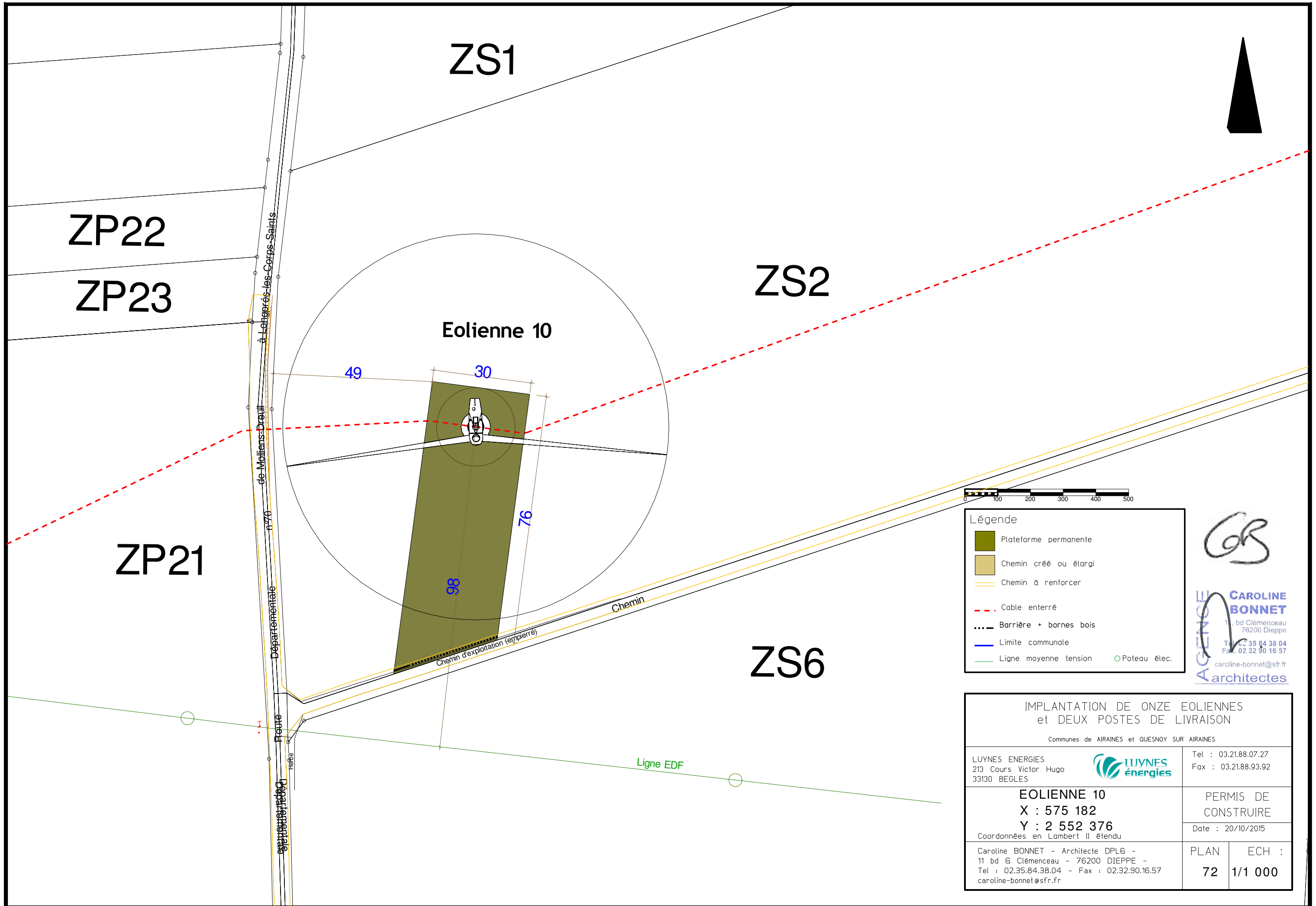


Avant l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison

Après l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison



<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>PHOTOMONTAGE</b> <b>Poste de Livraison 2</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN : 71      ECH : 



**Légende**

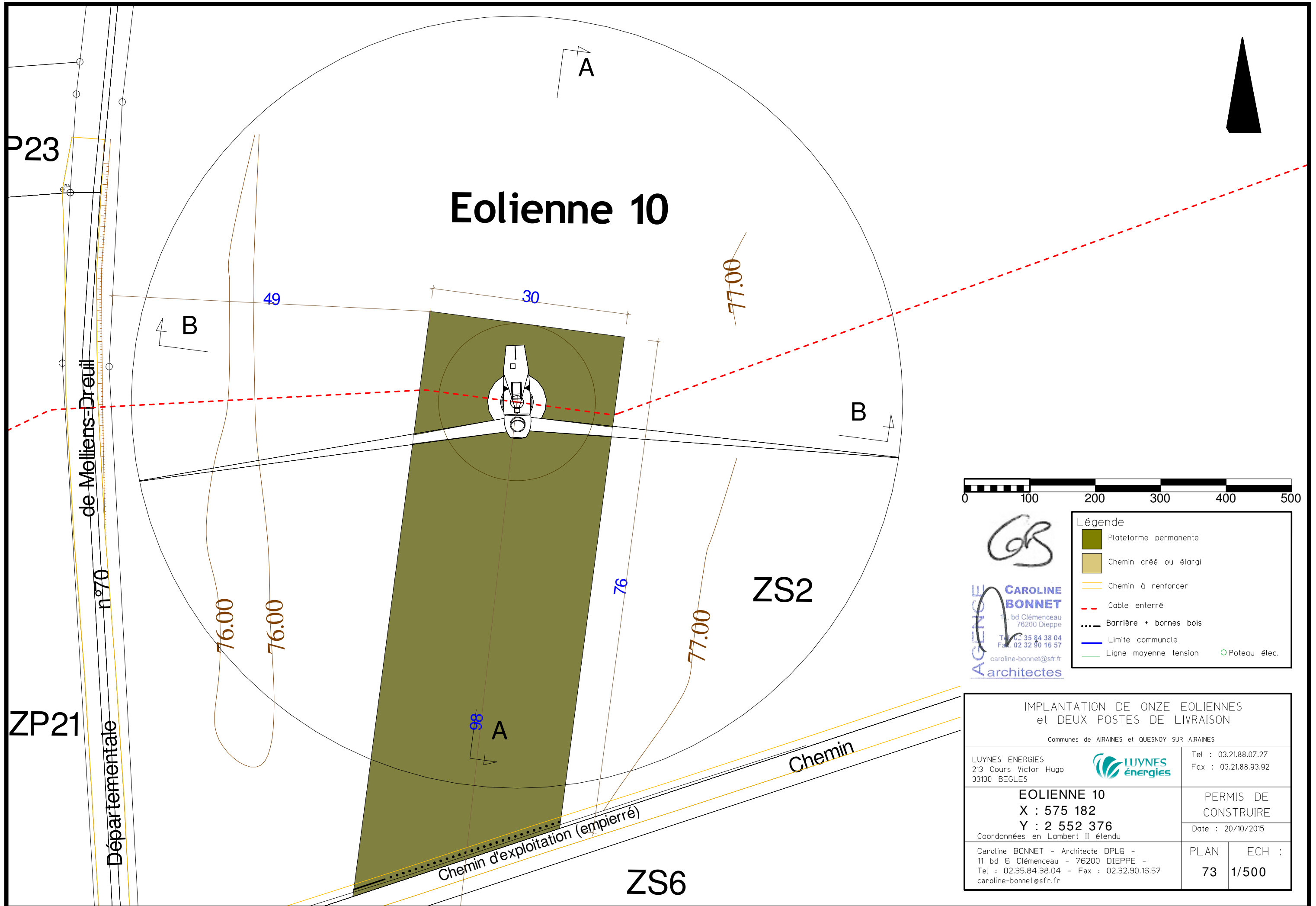
- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

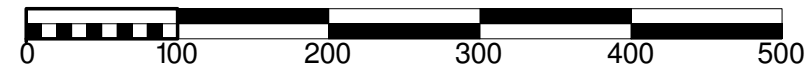
**CAROLINE BONNET**  
 11 bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**AGENCE architectes**

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES          et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>EOLIANNE 10</b> <b>X : 575 182</b> <b>Y : 2 552 376</b> <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	<b>PERMIS DE          CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>PLAN</b></td> <td style="width: 50%;"><b>ECH :</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>72</b></td> <td style="text-align: center;"><b>1/1 000</b></td> </tr> </table>	<b>PLAN</b>	<b>ECH :</b>	<b>72</b>	<b>1/1 000</b>
<b>PLAN</b>	<b>ECH :</b>				
<b>72</b>	<b>1/1 000</b>				





# Eolienne 10



**AGENCE CAROLINE BONNET architectes**  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél. 02 35 84 38 04  
 Fax. 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr

**Légende**

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES          et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>EOLIEUNE 10</b> <b>X : 575 182</b> <b>Y : 2 552 376</b> <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	<b>PERMIS DE          CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">73</td> <td style="text-align: center;">1/500</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	73	1/500
PLAN	ECH :				
73	1/500				

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA  
Eolienne n°10

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

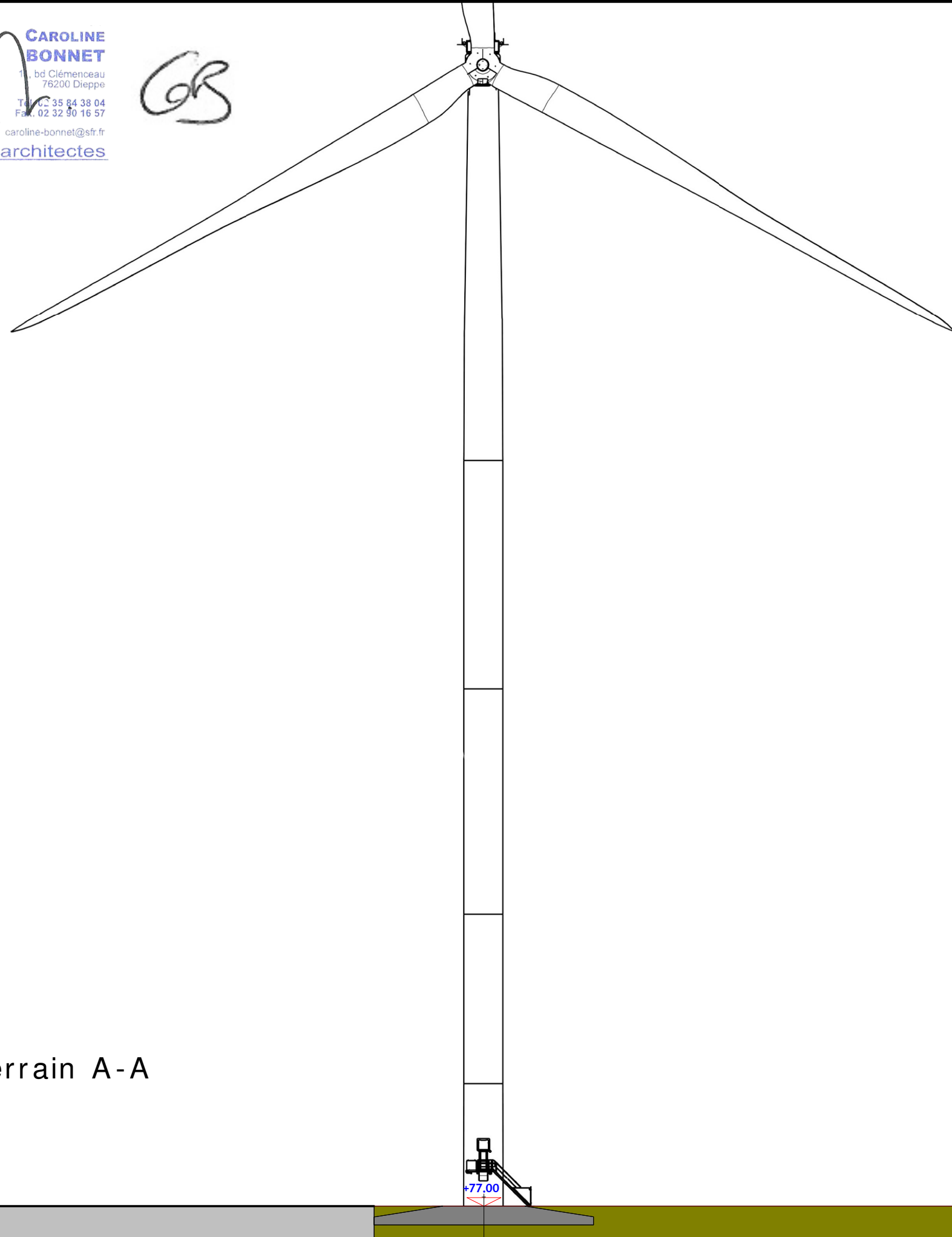
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
74	1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



chemin d'exploitation

+77.00

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB  
Eolienne n°10

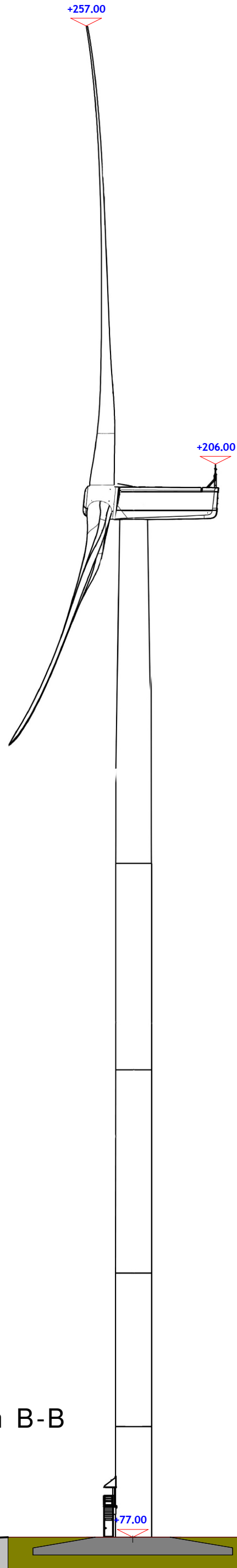
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

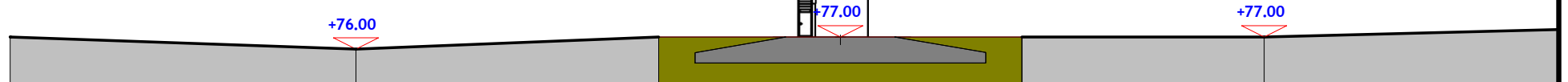
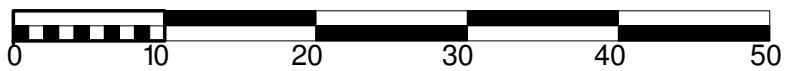
Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN    ECH :  
75      1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clemenceau  
76200 Dieppe  
T. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### EOLIENNE 10

#### ***Etat initial***

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n°ZS 2 sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### ***Parti pris paysager***

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2489 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois.

Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Aucun chemin d'accès n'est prévu pour accéder à cette éolienne.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°10 à l'Eolienne n°9, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il n'y aura pas de modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 77.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc,...
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

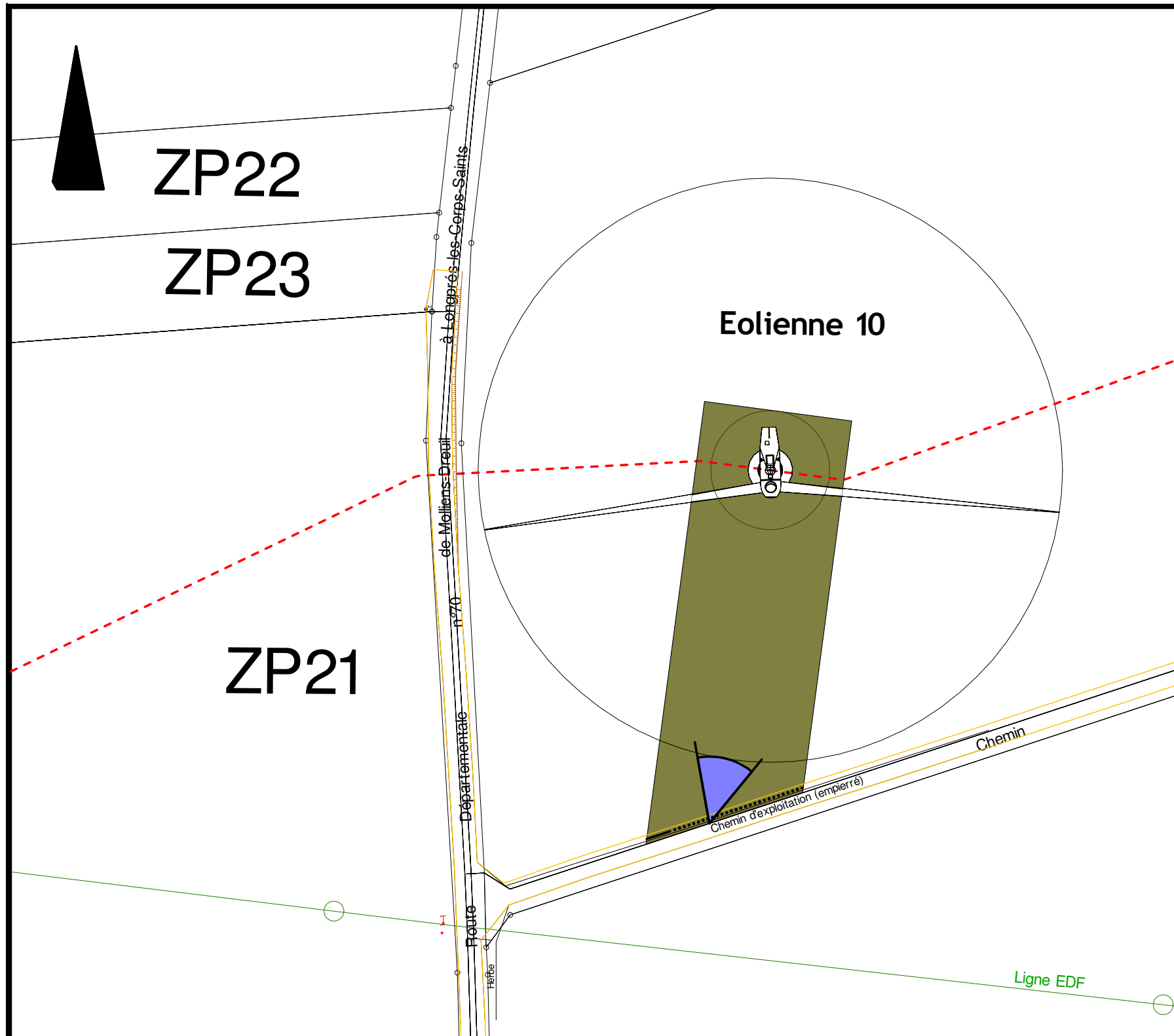
Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.





Avant l'implantation de l'éolienne



Après l'implantation de l'éolienne

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>PHOTOMONTAGE Eolienne n°10</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td>77</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	77	
PLAN	ECH :				
77					

CB

**AGENCE  
CAROLINE  
BONNET**  
 bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02.35.84.38.04  
 Fax : 02.32.90.16.57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**



**Légende**

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

*CB*

**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
**Architectes**



<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b>					
Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>EOLIENNE 11</b> <b>X : 575 698</b> <b>Y : 2 552 555</b> <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">PLAN</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">78</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	78	1/1 000
PLAN	ECH :				
78	1/1 000				

ZS1

ZS3

ZS2

**Eolienne 11**

ZS10

ZS8

109

30

35

77

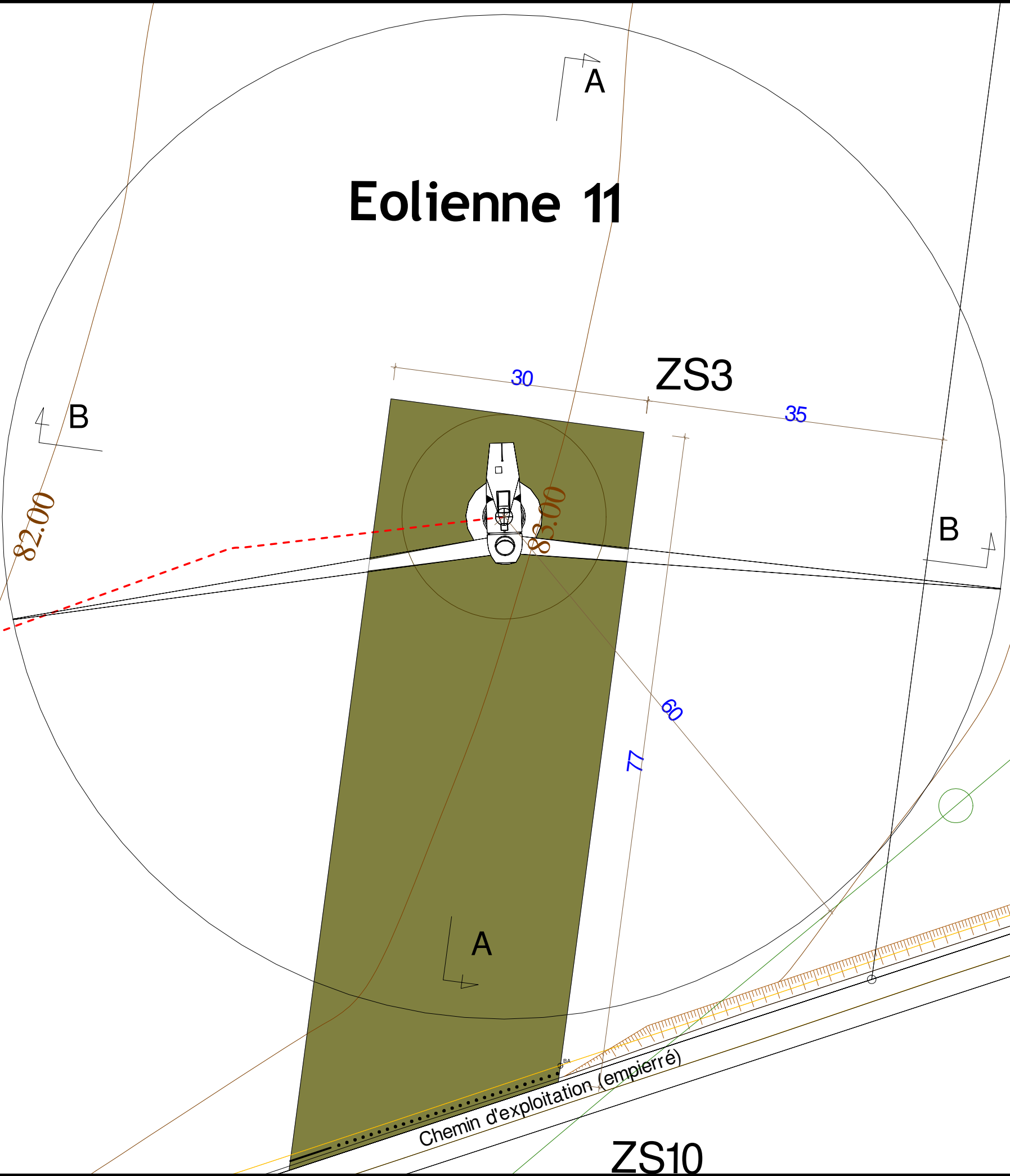
80

9

Chemin d'exploitation (empierre)

Ligne EDF

# Eolienne 11



ZS3  
ZS5

Ligne EDF



**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
architectes  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr

Légende	
	Plateforme permanente
	Chemin créé ou élargi
	Chemin à renforcer
	Cable enterré
	Barrière + bornes bois
	Limite communale
	Ligne moyenne tension
	Poteau élec.

## IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

**EOLIENNE 11**  
**X : 575 698**  
**Y : 2 552 555**  
Coordonnées en Lambert II étendu

PERMIS DE  
CONSTRUIRE  
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
79	1/500

Chemin d'exploitation (empierre)

ZS10



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA  
Eolienne n°11

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

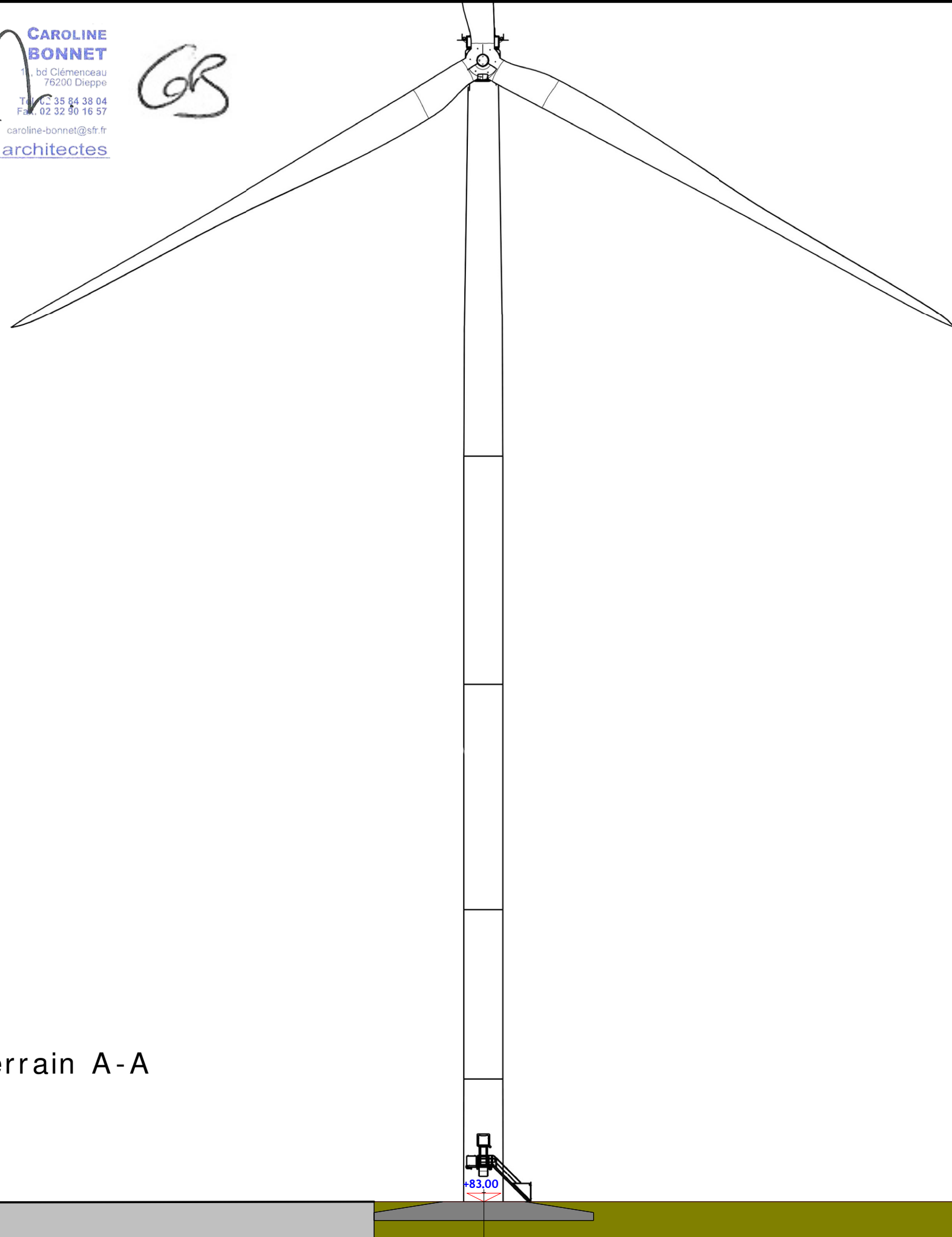
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

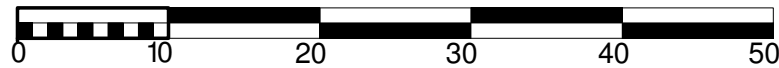
PLAN    ECH :  
80    1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CRS



Coupe partielle de profil du terrain A-A



chemin d'exploitation



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB  
Eolienne n°11

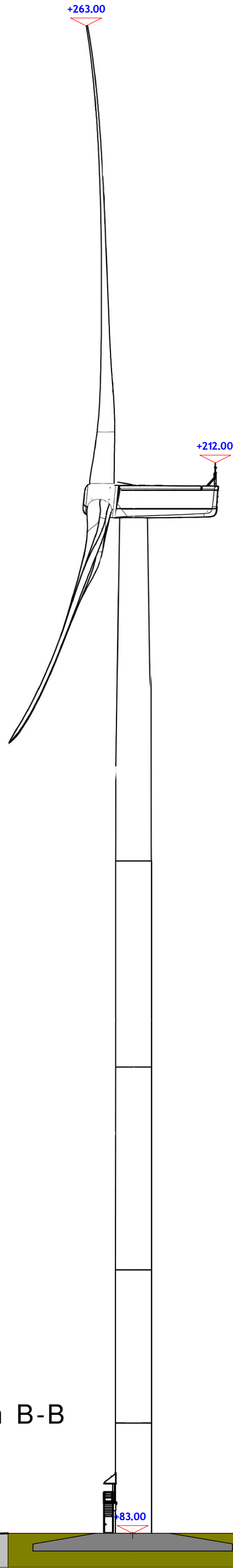
PERMIS DE  
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

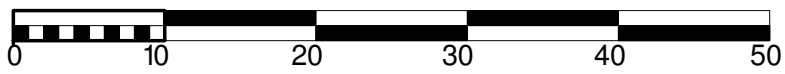
Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN    ECH :  
81      1/500

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11 bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B



+82.00

+83.00





**CAROLINE BONNET**  
ARCHITECTE D.P.L.G  
11 Bd Clemenceau  
76200 DIEPPE  
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57  
Email : [caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)

**CAROLINE BONNET**  
11 bd Clemenceau  
76200 Dieppe  
T. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
[caroline-bonnet@sfr.fr](mailto:caroline-bonnet@sfr.fr)  
architectes



## NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

### EOLIENNE 11

#### ***Etat initial***

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n°ZS 3 sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

#### ***Parti pris paysager***

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2526 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°11 à l'Eolienne n°10, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 83 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc,...
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

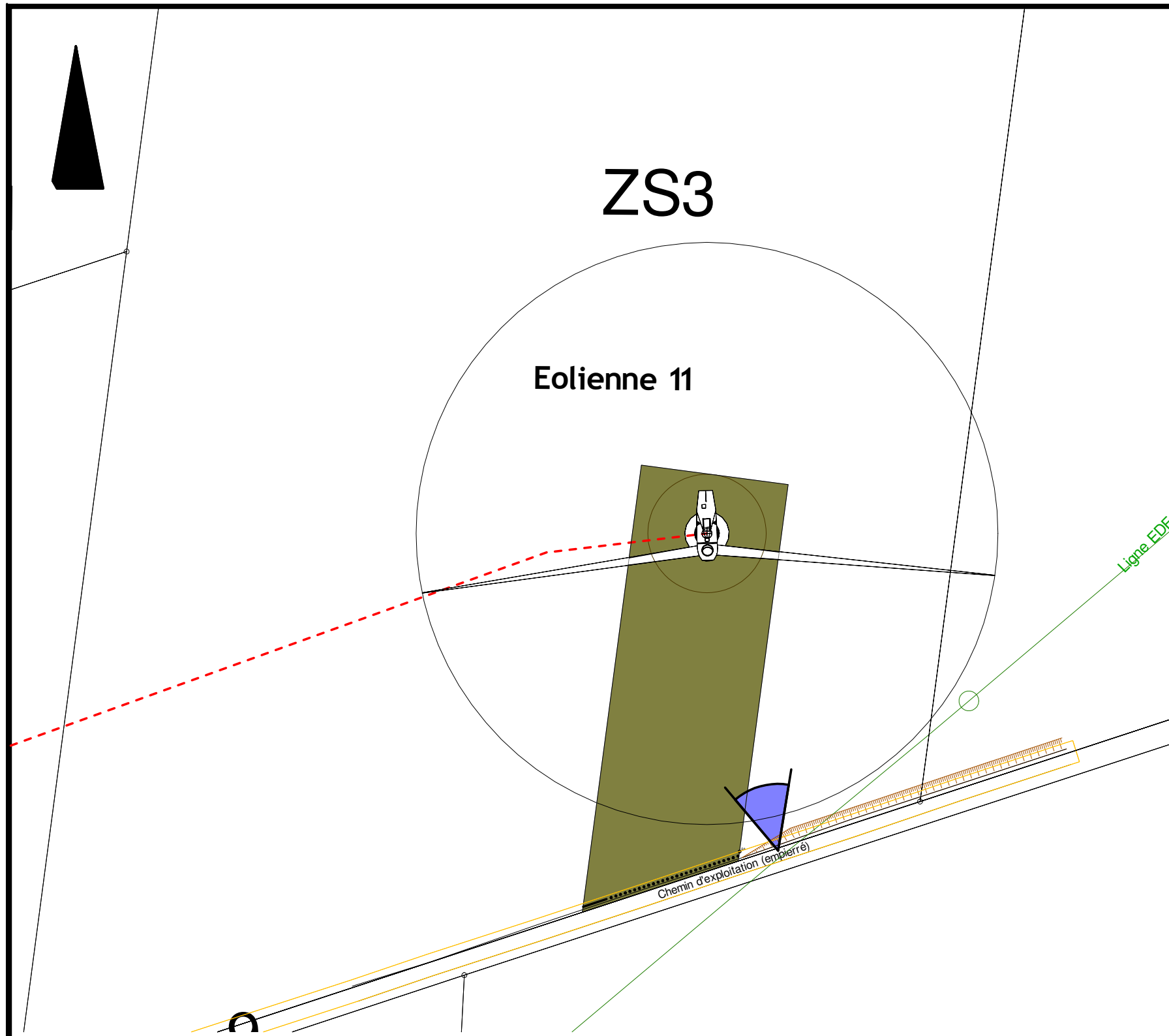
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne



Après l'implantation de l'éolienne

<b>IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON</b> <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
<b>PHOTOMONTAGE Eolienne n°11</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>83</b></td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	<b>83</b>	
PLAN	ECH :				
<b>83</b>					

**AGENCE CAROLINE BONNET**  
 11, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tel : 02 35 84 38 04  
 Fax : 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**





IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES  
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES  
213 Cours Victor Hugo  
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27  
Fax : 03.21.88.93.92

PLAN TYPE D'UNE EOLIENNE

PERMIS DE  
CONSTRUIRE

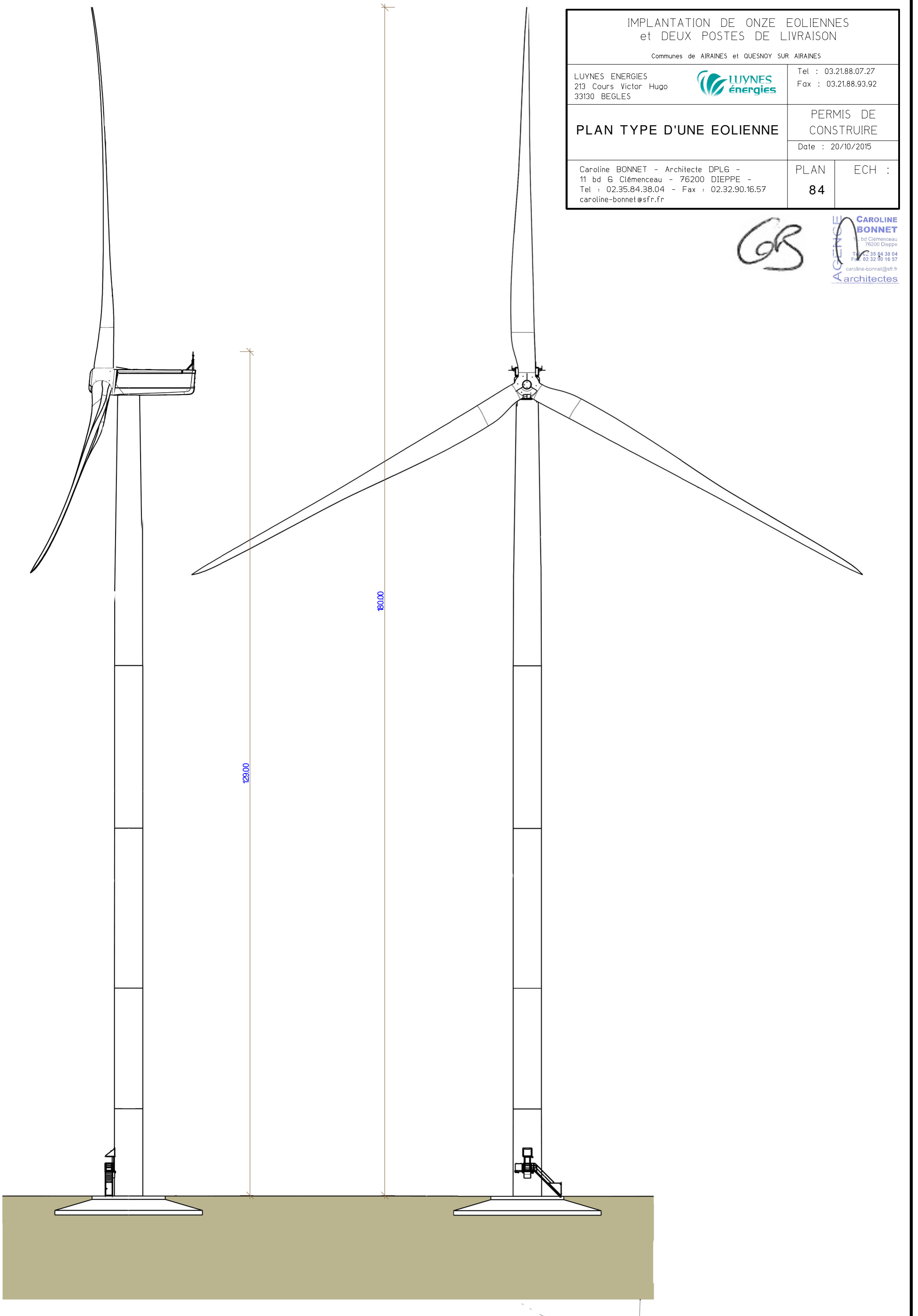
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -  
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -  
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57  
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN  
84

ECH :

AGENCE  
**CAROLINE  
BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes





INSCRITE AUPRES DU  
CONSEIL NATIONAL DE  
L'ORDRE DES ARCHITECTES  
SOUS LE N° GENERAL  
30896. REGIONAL 770  
SIRET 349 206 896 000 79

CAROLINE BONNET  
ARCHITECTE DPLG  
11 Bd CLÉMENCEAU  
76200 DIEPPE  
TEL / 02 35 84 38 04 FAX / 02 32 90 16 57  
CAROLINE-BONNET@SFR.FR

**CAROLINE  
BONNET**  
11 Bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tel : 02 35 84 38 04  
Fax : 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
architectes

CB



LUYNES ENERGIES  
213 COURS VICTOR HUGO  
33130 BEGLES

ESQ	<input checked="" type="checkbox"/> PC
APS	PRO
APD	EXE

IMPLANTATION  
DE 11 EOLIENNES  
ET 2 POSTES DE LIVRAISON  
COMMUNES DE  
AIRAINES ET QUESNOY SUR AIRAINES



ECHELLE  
DATE DE 1<sup>ÈRE</sup> EMISSION  
OCTOBRE 2015

PERMIS DE CONSTRUIRE  
VOLET PAYSAGER

DATE	INDICE	MODIFICATIONS APPORTEES





IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON  <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
<b>PLAN DE SITUATION</b>	
Dossier VOLET PAYSAGE Date : 20/10/2015	
Caroline BONNET - Architecte DPLG 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	 PLAN      ECH : 1            1

*CB*





PHOTOMONTAGE VUE N°1

Zoom cadre rouge, panorama 60°


**CAROLINE BONNET**  
1, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tél. 02 35 84 38 84  
Fax 02 32 90 16 57  
caroline.bonnet@cb-architectes.com





Zoom cadre rouge, panorama 60°

PHOTOMONTAGE VUE N°2



**AGENCE**  
**CAROLINE**  
**BONNET**  
11, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tél. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
**architectes**





Zoom cadre rouge, panorama 60°





**AGENCE**  
**CAROLINE BONNET**  
1, bd Clémenceau  
76200 Dieppe  
Tél. 02 35 84 38 04  
Fax. 02 32 90 16 57  
caroline-bonnet@sfr.fr  
**Architectes**

PHOTOMONTAGE VUE N°4

Zoom cadre rouge, panorama 60°





Zoom cadre rouge, panorama 60°

Notice paysagère : extrait du volet paysager de l'étude d'impact



## Les objectifs de l'analyse paysagère

L'objectif du volet paysager de l'étude d'impact est de cerner l'organisation du paysage définissant l'identité paysagère d'un territoire soumis à projet, afin d'en déceler les enjeux par rapport à ce projet.

La méthode utilisée est celle préconisée par l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans son dernier Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (2010).

Le document se décompose en trois volets selon la trame de l'étude d'impact (Etat initial / Impacts / Mesures) qui présentent chacun de manière détaillée une approche paysagère ciblée.

Le travail paysager comprend quatre grandes phases d'approche transversale, une analyse cartographique, bibliographique, un travail de terrain et enfin l'intégration de recommandations des différents acteurs œuvrant sur la problématique éolienne.

Sur le territoire, les principales sources bibliographiques utilisées sont :

- ❖ le Schéma Régional Eolien et le Schéma Régional Climat, Air et Energie (SRCAE) (approuvé par le Conseil Régional, le 30 mars 2012, puis arrêté par le Préfet de région, le 14 juin 2012, et entré officiellement en vigueur, le 30 juin 2012)
- ❖ l'Atlas des paysages de la Somme (réalisé entre 2003 et 2006 sous l'autorité de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie)
- ❖ Le dernier Guide d'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (datant de juillet 2010)

La partie « Etat Initial » correspond à une analyse descriptive du paysage. Elle est menée aux quatre périmètres d'étude explicités ci-après. Elle vise à connaître au mieux les éléments identitaires du paysage, en décortiquant par thème les structures du paysage : l'organisation de la trame végétale et du relief, des habitations, des routes, mais aussi des systèmes agraires qui peuvent caractériser une ambiance paysagère. Elle analyse comment les hommes ont rationalisé l'utilisation de l'espace en utilisant au mieux les ressources et contraintes naturelles sur un territoire donné.

Cette analyse à priori sans lien direct avec le projet permet de poser les enjeux concernant l'évolution possible des territoires en accord avec des usages existants, et débouche sur des préconisations en terme d'implantations de projet et de gestion du paysage.

La partie « Analyse des impacts » est essentiellement tournée sur les impacts visuels des aires d'étude. Les photomontages réalisés à l'aide du logiciel Windpro permettent de poser concrètement les enjeux liés à la présence du projet. Nous nous attachons à réaliser tous les photomontages nécessaires à la compréhension des enjeux, aussi bien dans un périmètre proche de la zone d'implantation possible qu'à grande distance (plus de 12 km).

### 1.1.1 Une prise en compte des enjeux paysagers aux différentes échelles pour un projet cohérent

#### Localisation du projet de Luynes dans son contexte

La vallée de la basse Somme marque fortement le paysage. La vallée sépare le plateau nord du plateau sud. La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) se localise au sein du plateau au sud de la Somme et plus particulièrement sur le « plateau Picard autour du Landon ».

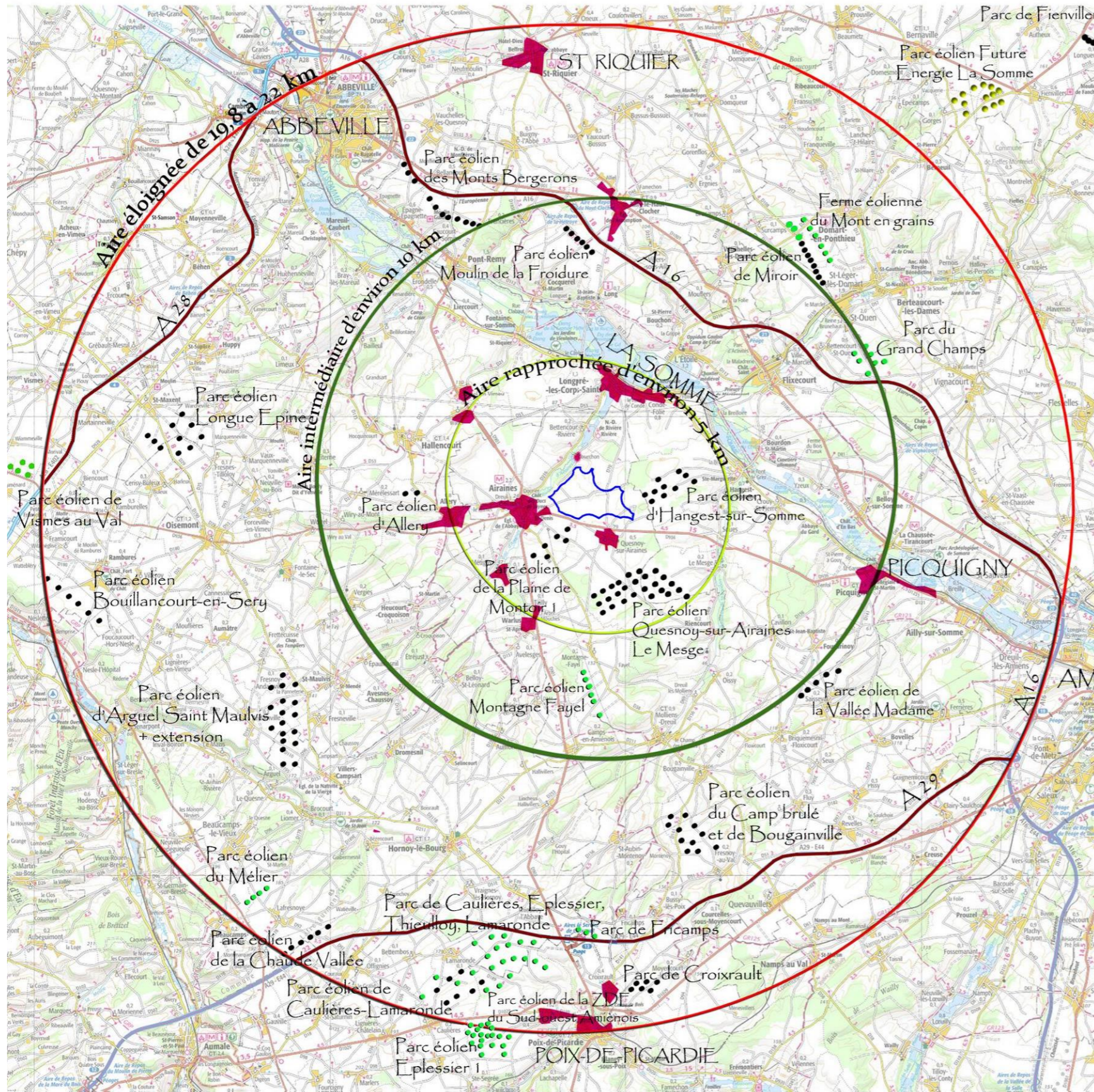
Ces plateaux sont gouvernés par des composantes anthropiques remarquables : pylônes et lignes électriques, large parcellaire agricole remembré, usines, infrastructures de toutes sortes (3 autoroutes A16, A28 et A29, des routes départementales et communales ainsi qu'une voie ferrée). Le paysage est aussi visuellement imprégné par de très nombreuses éoliennes. Elles se localisent sur la plupart des plans de vision, ceci dès que les composantes paysagères de premier plan sont absentes.

Sur un périmètre intermédiaire et rapproché de la ZIP, les composantes de type naturelles sont particulièrement notables. Petits boisements et vallonnements sont nombreux, ces éléments conditionnent fortement les perceptions en réduisant considérablement les ouvertures visuelles.

#### Des perceptions sensibles et les enjeux déterminés en fonction de différentes échelles

L'état des lieux et les sensibilités du territoire ont été traités sur un périmètre de 22 km autour de la ZIP suivant quatre échelles : éloignée (jusqu'à 22 km), intermédiaire (environ 10 km), rapprochée (environ 5 km) et immédiate (ZIP). L'analyse établie permet d'orienter l'agencement du projet vers une configuration en cohérence avec le paysage.

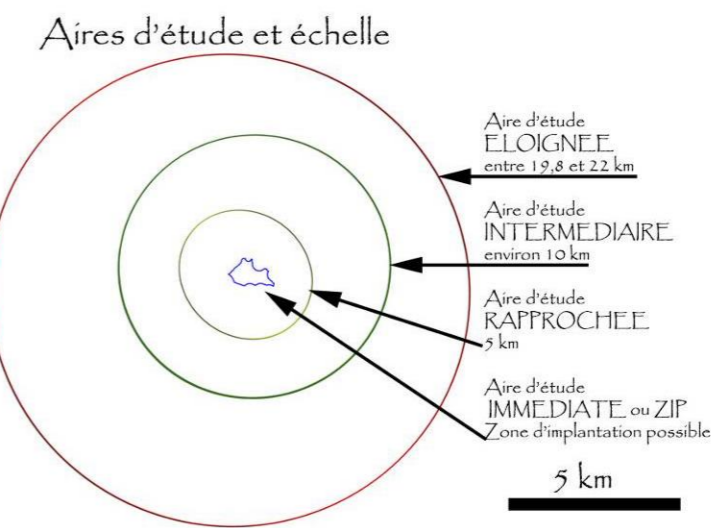




N  
**LE CONTEXTE EOLIEN**  
 Projet éolien de LUYNES (Somme 80)

**ELEMENTS FONDATEURS DES AIRES D'ETUDE**

- Espaces habités fondateurs 
- Eoliennes existantes 
- Eoliennes accordées 
- Eoliennes en instruction 
- Autoroutes 



*CB*



## 1.1.2 Définition des aires d'étude

D'après le dernier Guide d'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, le territoire doit être analysé suivant quatre aires d'études : éloignée, intermédiaire, rapprochée et Zone d'Implantation Potentielle (ZIP).

### L'aire d'étude éloignée

#### Réflexion de base

L'aire d'étude éloignée doit être suffisamment étendue pour pouvoir apprécier les impacts visuels du projet éolien. Compte tenu de la hauteur, mais aussi de leur couleur claire et du mouvement des pales, les éoliennes sont susceptibles d'être perceptibles au sein de zones étendues.

Sur le plan méthodologique, il faut rappeler l'existence d'une méthode standardisée (proposée par l'ADEME) pour la définition de l'aire d'étude éloignée :  $R = (100 + E) \times H$ . R est le rayon du périmètre éloigné en mètres, E est le nombre d'éoliennes, H est la hauteur totale d'une éolienne en mètres.

Pour le projet de Luynes, si l'on se base sur le nombre hypothétique maximum d'éoliennes possible de 11 pour une hauteur maximum et approximative de 180 mètres, l'aire d'étude équivaut à un travail sur 19,8 km de rayon.

Cette formule standard présente l'inconvénient de ne pas prendre en considération les spécificités du territoire. Il convient donc d'élargir ce périmètre en fonction des enjeux propres au territoire du projet de Luynes :

- ❖ Au nord, le site emblématique de Saint-Riquier, dont le beffroi est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
- ❖ A l'ouest, l'A 28 et les 6 éoliennes du parc de Bouillancourt-en-Séry
- ❖ Au sud, les nombreuses éoliennes présentes autour de Poix-de-Picardie
- ❖ Enfin, à l'est, l'A 16 infrastructure structurante d'Amiens

Finalement, l'aire d'étude éloignée s'est établie sur la base de la formule ADEME (19,9 km) et a été élargie, suite aux enjeux patrimoniaux et aux éoliennes existantes, à 22 km.

### L'aire d'étude intermédiaire

Cette aire d'étude intermédiaire est établie à environ 10 km.

Elle englobe les composantes structurantes de cette aire d'étude : villages et bourgs, nombreuses infrastructures routières et ferroviaires, les éléments du patrimoine réglementé, les éoliennes existantes et celles accordées.

Cette aire d'étude s'élargit aussi en fonction des enjeux présents sur ses limites :

- ❖ Au nord, le bourg d'Ailly-le-Haut-Clocher et l'aire de repos de l'A 16
- ❖ A l'est, le bourg de Picquigny

### L'aire d'étude rapprochée

Cette aire d'étude a été définie sur un rayon d'environ 5 km autour de la ZIP.

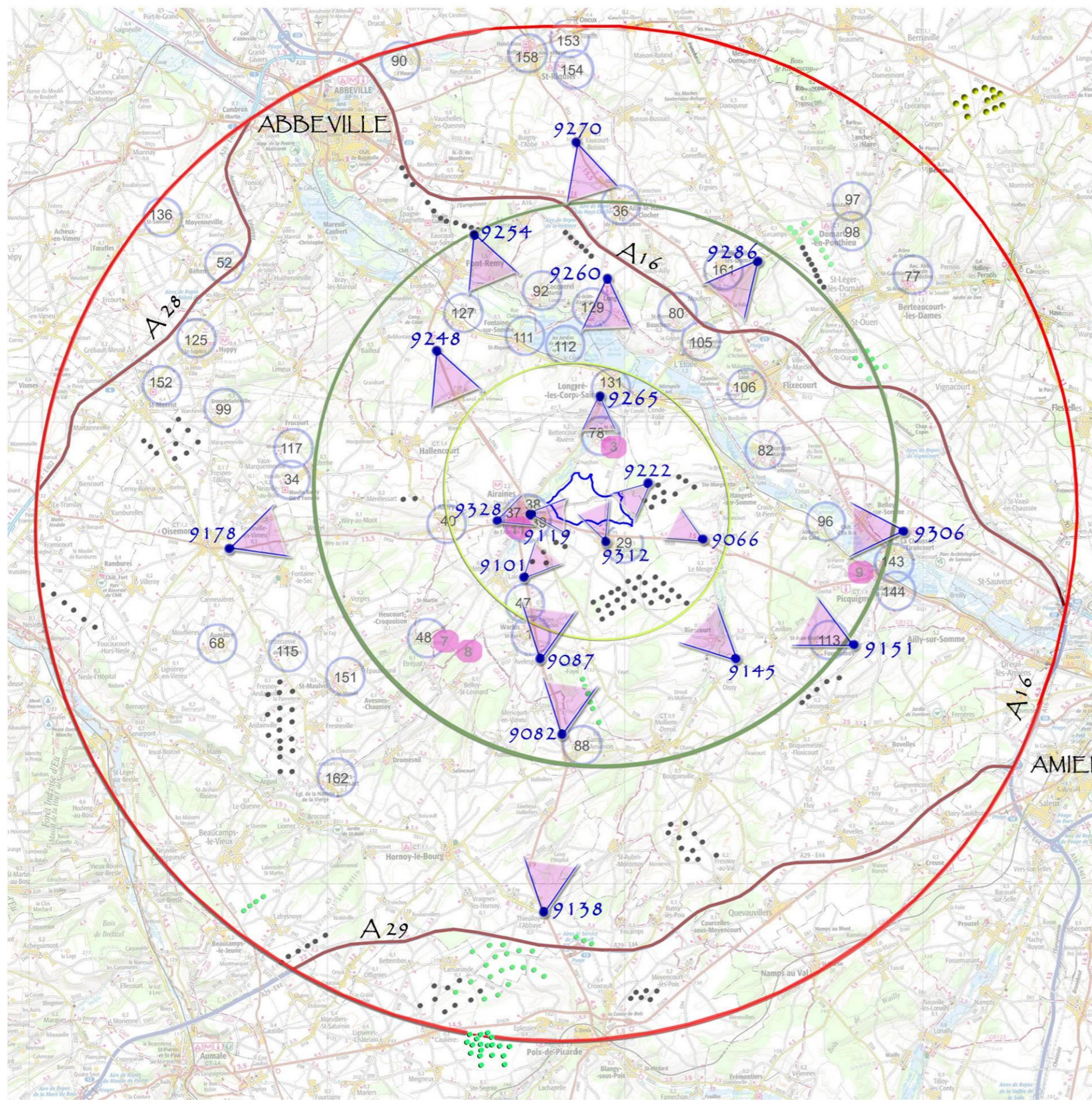
Elle inclut les infrastructures et les villages remarquables les plus proches du projet éolien, ainsi que les nombreuses éoliennes présentes.

### La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Elle correspond au paysage foncier d'implantation des éoliennes et des équipements annexes.

Sur ce périmètre peuvent être implantées les éoliennes. Cette échelle de travail peut aussi permettre d'appréhender la qualité finale de l'opération, tel que le traitement aux abords des éoliennes (voies d'accès immédiates, poste de livraison, zone de stationnement...).

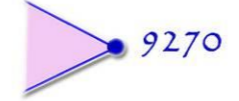




# SENSIBILITES ET ENJEUX PAYSAGERS

Projet éolien de LUYNES (Somme 80)

NUMEROS/POINTS DE VUE/ENJEUX



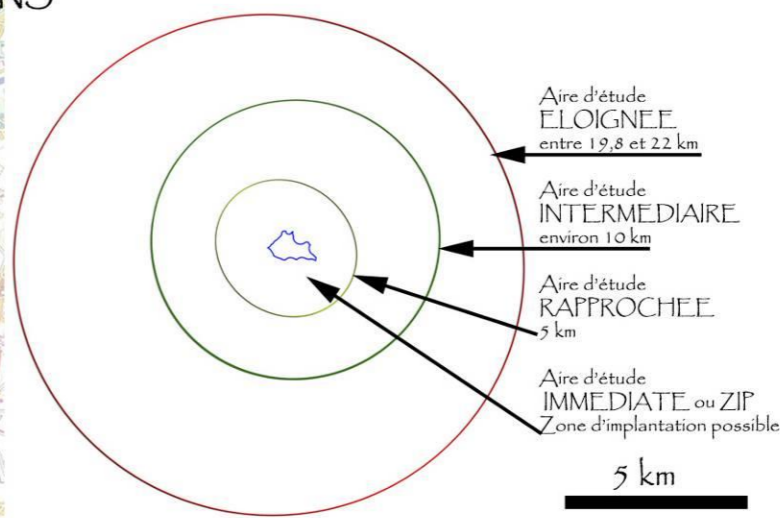
PATRIMOINE REGLEMENTE SENSIBLE



EOLIENNES



Aires d'étude et échelle



*CB*

**CAROLINE BONNET**  
 Architectes  
 1, bd Clémenceau  
 76200 Dieppe  
 Tél. 02 35 84 38 04  
 Fax. 02 32 90 16 57  
 caroline-bonnet@sfr.fr



### 1.1.3 Bilan des sensibilités

Les sensibilités du territoire s'accordent avec le développement du projet éolien de Luynes.

#### Bilan des sensibilités à l'échelle élargie

A l'échelle élargie, comprise entre 10 et 22 km, les sensibilités et les enjeux restent faibles.

Les nombreux parcs éoliens existants entraînent une vision constante vers l'éolien. Sur ce périmètre éloigné, les éoliennes font partie intégrante du paysage. Depuis les longues distances, le dessin de l'agencement des différents parcs éoliens existants est peu identifiable, seule la verticalité des tours est notable.

A l'échelle élargie, la mise en place d'un nouveau parc éolien, dans un paysage au développement éolien déjà bien affirmé, modifiera très peu les visions. Les sensibilités et les enjeux ont donc été identifiés aux échelles intermédiaires et rapprochées.

Quelques points de vue restent sensibles à l'échelle élargie et devront être simulés afin de juger objectivement des sensibilités :

- ❖ Vers Yaucourt-Bussus, RD 32, entre Saint-Riquier et Ailly-le-Haut-Clocher, (PDV 9270) large panorama englobant la vallée et s'étendant jusqu'à la ZIP
- ❖ Vers Chaussée-Tirancourt, RD 49, avec vue sur le site emblématique de Picquigny, (Limite du périmètre intermédiaire) (PDV 9306)
- ❖ Vers Pont-Rémy, RD 183, avec vue sur l'église non réglementée de Saint-Rémy, (Limite du périmètre intermédiaire) (PDV 9254)
- ❖ Vers Oisemont, RD 936, (PDV 9178)
- ❖ Vers Villers-Campsart, RD 29, (PDV 9135), co-visibilité lointaine avec le parc éolien de Quesnoy-sur-Airaines
- ❖ Vers Thieulloy-l'Abbaye, RD 901, route très fréquentée et forte co-visibilité avec les parcs éoliens existants (PDV 9138)
- ❖ Vers Fourdrinoy, RD 121, vue sur Picquigny depuis le plateau, (Limite de l'aire d'étude intermédiaire) (PDV 9151)

#### Bilan des sensibilités à l'échelle intermédiaire

A l'échelle intermédiaire (5 à 10 km autour de la ZIP), le paysage révèle des sensibilités et des enjeux dans le cadre du projet.

Le rebord de plateau nord entraîne des vues affirmées vers la ZIP en lien visuel avec certains monuments historiques réglementés. Depuis ces panoramas, les perceptions vers les parcs éoliens existants proches de la ZIP s'affirment.

Le plateau sud offre un relief plus mouvementé avec la présence de nombreux petits bois. Depuis ce secteur, les perceptions sont assez variées. Ainsi, malgré les distances proches de la ZIP, les éoliennes existantes s'inscrivent bien dans le paysage.

Certains panoramas restent malgré tout sensibles et devront être simulés dans le contexte du projet :

Panorama depuis le plateau au nord de la Somme : Co-visibilité avec le petit fond de vallée et le monument historique réglementé de Vauchelles-lès-Domart (PDV 9286)

Panorama depuis le rebord de plateau au nord de la Somme : Co-visibilité entre les éléments réglementés présents dans le fond de vallée (PDV 9354 = PDV échelle élargie et PDV 9260)

Panorama à l'est de l'aire d'étude : Co-visibilité avec la petite vallée du Landon (PDV 9145), le site réglementé et emblématique de Picquigny (PDV 9151= PDV échelle élargie) et le monument historique réglementé de Fourdrinoy (PDV 9151= PDV échelle élargie)

Panorama au sud de l'aire d'étude : Co-visibilité possible depuis la RD 901 (PDV 9082) et avec l'église réglementée de Warlus (PDV 9087)

Panorama à l'ouest de l'aire d'étude : Co-visibilité le long de la très fréquentée RD 901 (Pont-Rémy / Airaines) (PDV 9248, cf V1)

Ces panoramas sensibles doivent être relativisés. En effet, tous les panoramas sont déjà investis par les parcs éoliens existants.

De plus, les panoramas au sud de la vallée sont conditionnés par le relief :

- Succession de petites vallées humides venant découper le plateau selon un axe sud-ouest / nord-est et précisément au droit du coteau de la Somme,
- Succession de petites vallées sèches au relief appuyé encerclant Airaines sur la partie ouest,
- Nombreux boisements investissant les pentes et les sommets confèrent des impressions isolées en bloquant les perceptions.

## Bilan des sensibilités à l'échelle rapprochée

A l'échelle rapprochée (5 km autour de la ZIP), les sensibilités concernent plusieurs espaces :

- Fond de vallée d'Airaines en amont de Bettencourt-Rivière
- Entrées, sorties et centre du village d'Airaines
- Quesnoy-sur-Airaines, village le plus proche de la ZIP
- L'habitat proche de la ZIP

Les points de vue suivants devront être simulés dans le contexte du projet afin d'évaluer objectivement ces sensibilités :

Au nord de l'aire d'étude rapprochée, vallée d'Airaines, le long de la petite RD 216 : En amont de Bettencourt-Rivière, co-visibilité possible avec l'église la plus remarquable de la commune (mais non référencée MH). L'église MH étant complètement isolée dans les boisements du coteau (PDV 9265)

Au nord de l'aire d'étude rapprochée, sur le plateau proche de la ZIP : En amont des fermes et villas les plus proches de la ZIP (PDV 9222)

A l'est de l'aire d'étude rapprochée, sur le plateau : Le long de la RD 936 très fréquentée (PDV 9066)

Au sud de la ZIP, le village de Quesnoy-sur-Airaines et le plateau : Depuis Quesnoy-sur-Airaines, village du plateau le plus proche de la ZIP (PDV 9312)

A l'ouest de la ZIP, en lien avec le village d'Airaines et ses abords : Depuis l'entrée nord-ouest d'Airaines, depuis l'entrée sud d'Airaines, RD 901 (PDV 9101), depuis le centre d'Airaines en co-visibilité avec l'église monument historique (PDV 9328), enfin depuis les hauteurs d'Airaines aux abords de son château régleménté (PDV 9119)

## Bilan des sensibilités à l'échelle immédiate ou Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

La ZIP se compose de parcelles aux cultures très communes. Les sensibilités sont faibles. Seules les deux maisons et fermes isolées au nord-est proches de la ZIP offrent des sensibilités potentielles à cette échelle car elles sont directement localisées sur le plateau agricole.

### 1.1.4 Tableau des correspondances

Le tableau suivant établit les correspondances de numérotation entre les enjeux paysagers et les photomontages

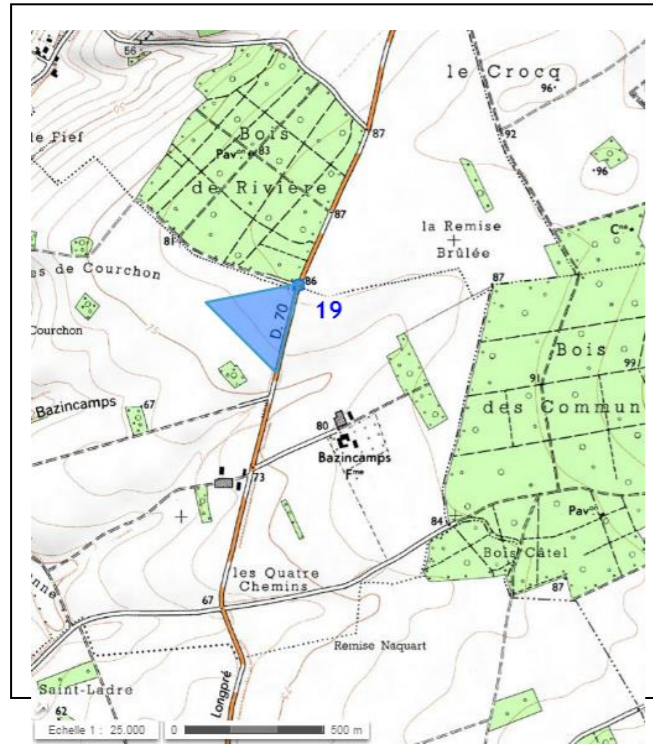
Numéros enjeux paysagers Volet 1	Numéros photomontages Volet 2
9087	01
9151	02
9248	03
9260	04
9265	05
9328	06
9270	08
9138	09
9306	10
9178	12
9254	13
9286	14
9145	16
9082	17
9066	18
9222	19
9101	21
9312	23
9119	24

## 1.1.5 Des impacts limités lors de la construction et l'exploitation du parc éolien

### Les impacts visuels du projet

#### Impact visuel aux abords du site

#### PHTM 19



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 575378,2 Y 2554213,0

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1 554 m

VISIBILITE DU PROJET : Toutes les éoliennes du projet sont visibles

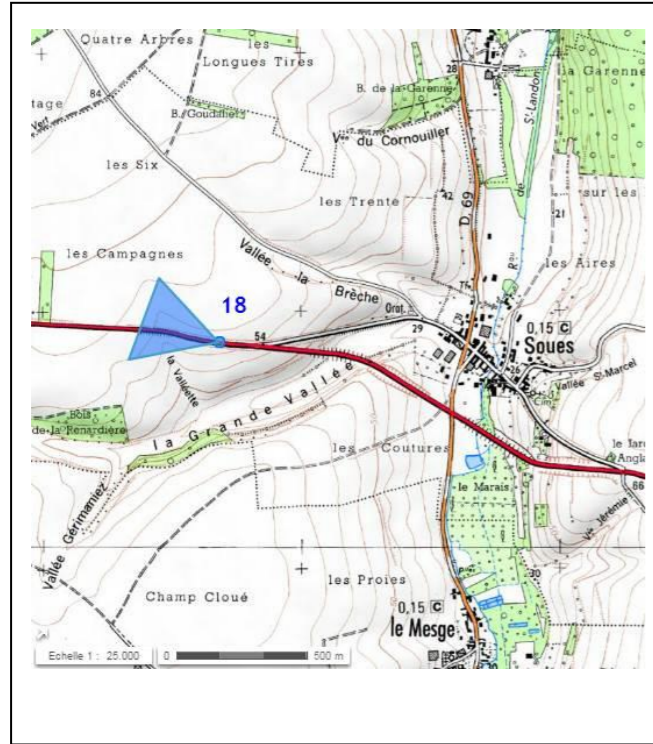
ANALYSE PAYSAGERE : Proche du projet de Luyne, le long de la petite RD 70 qui descend dans la direction de la ZIP, l'ensemble des éoliennes est perceptible. Les autres éoliennes existantes sont aussi déjà présentes depuis ce point de vue. Le projet reste cohérent dans le contexte du plateau Picard déjà bien investi par des éoliennes.



Zoom cadre rouge, panorama 60°



**PHTM 18**



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 578606,3 Y 2551253,6

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 3 159 m

VISIBILITE DU PROJET : Le bout de pales d'une éoliennes et le haut d'une autre éolienne est identifiable au dessus du boisement. Faible visibilité.

ANALYSE PAYSAGERE : Le long de la très fréquentée RD 936, entre Picquigny et Airaines, les éoliennes de Luyne sont faiblement visibles. Le mouvement du relief et les boisements masquent les éoliennes. Le haut de 2 éoliennes dépassera très légèrement des boisements existants. Les éoliennes existantes sont déjà bien remarquables sur cette partie du plateau.

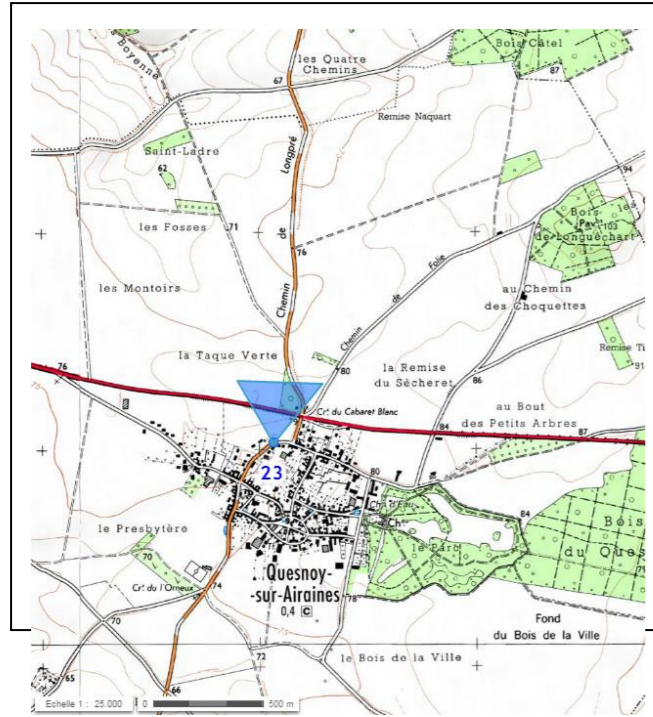


Zoom cadre rouge, panorama 60°



## Impact visuel vis-à-vis des hameaux alentours

### PHTM 23



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 575074,1 Y 2551401,8

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1 046 m

VISIBILITE DU PROJET : Toutes les éoliennes du projet sont visibles

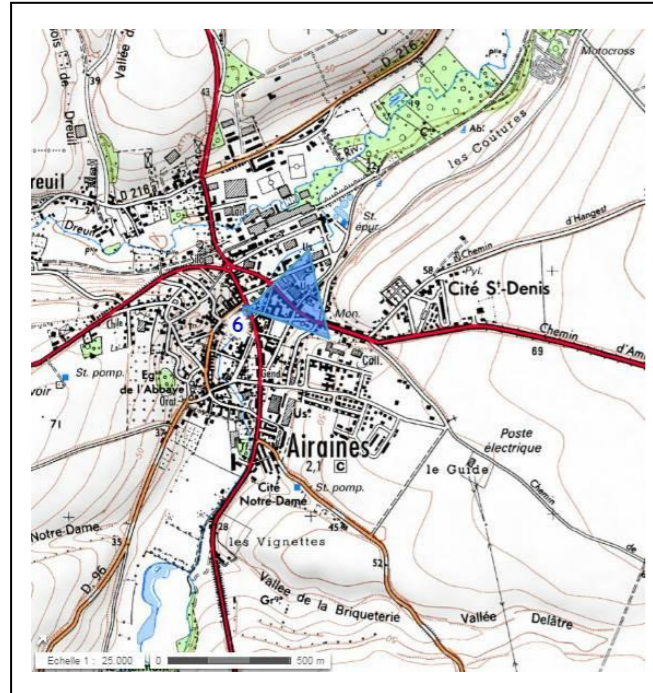
ANALYSE PAYSAGERE : Le projet visible dans son intégralité, permet de bien sentir l'emplacement des éoliennes de part et d'autre du chemin de Longpré. 9 éoliennes sont regroupées sur la gauche et 2 éoliennes sont plus isolées sur la droite de l'image. Les rapports d'échelle restent cohérents, les éoliennes dépassent des maisons existantes mais le dépassement n'entraîne pas d'effet d'écrasement.



Zoom cadre rouge, panorama 60°



**PHTM 6**



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 571715,1 / Y 2552204,8

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1 672 m

VISIBILITE DU PROJET : Les pales d'une éoliennes et le bout de pale d'une autre éolienne dépassent des batiments existants.

ANALYSE PAYSAGERE : Depuis le centre d'Airaines, le projet est très peu perceptible. Le projet n'entre pas en confrontation avec le bâti existant (dont l'hôtel de ville) et l'église réglementée présente sur la droite de la photographie. Le projet s'accorde avec cohérence depuis le centre-ville d'Airaines.

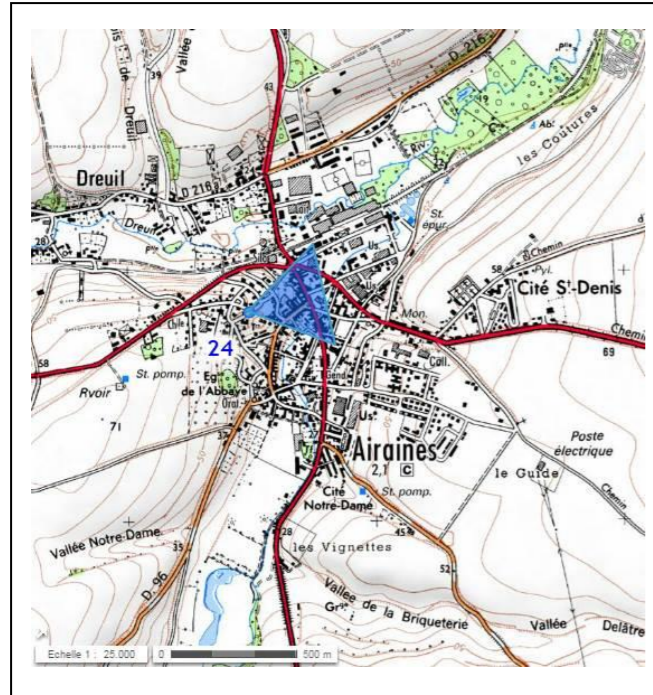


Zoom cadre rouge, panorama 60°



## Impact visuel vis-à-vis du patrimoine réglementé

### PHTM 24



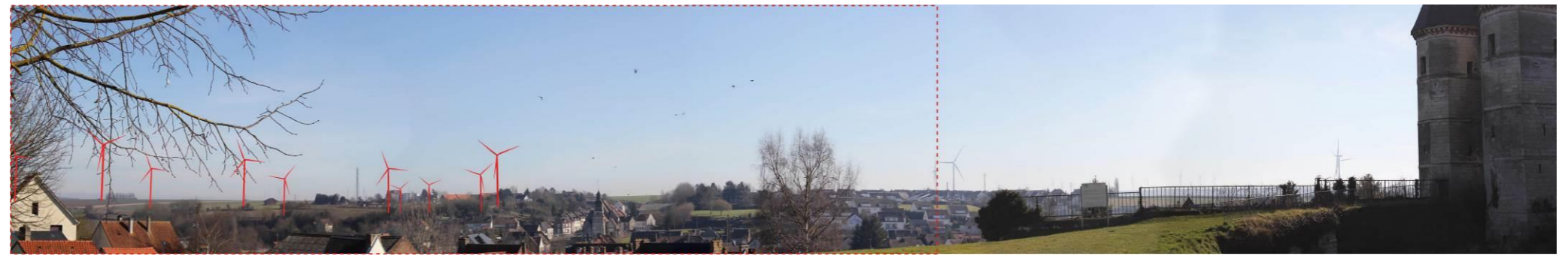
COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 571484,7 Y 2552215,2

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1 871 m

VISIBILITE DU PROJET : L'ensemble des éoliennes du projet sont visibles.

ANALYSE PAYSAGERE : Depuis les hauteurs d'Airaines, proche du château réglementé, plusieurs co-visibilités sont effectives : château réglementé (MH 37) (à emplacement de la PDV), l'église réglementée d'Airaines (MH 39) (en contre-bas dans Airaines) et le parc éolien existant d'Airaines (en recul sur le plateau).

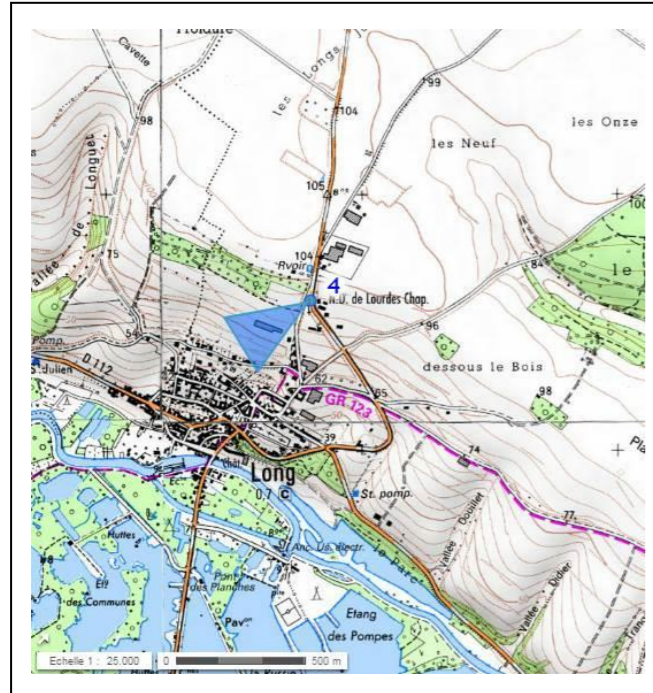
Le projet éolien s'harmonise avec les constructions bâties d'Airaines. La hauteur des éoliennes semble équilibrée par rapport aux composantes existantes (notamment l'église réglementée). L'agencement permet aussi une continuité avec les autres éoliennes existantes. Le projet s'agence de manière assez équilibrée et unitaire.



Zoom cadre rouge, panorama 60°



## PHTM 04

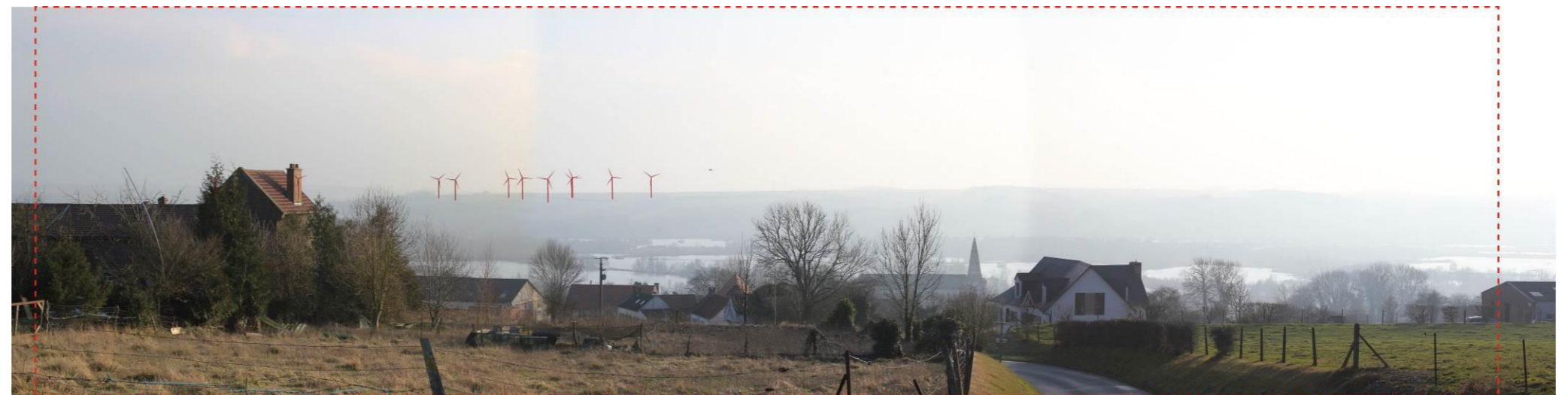


COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : 574747,6 Y 2560942,3

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 7 189 m

VISIBILITE DU PROJET : 9 éoliennes visibles, les autres éoliennes sont bloquées par l'habitat existant. Par temps clair, la perception vers les éoliennes du projet depuis le coteau nord sera effective. De même, les perceptions vers les autres éoliennes existantes du plateau seront aussi possibles depuis ce PDV. Objectivement, par temps de brouillard, comme c'est le cas sur la photographie, le projet éolien ne devrait pas être visible, comme c'est le cas pour les autres éoliennes existantes présentes à droite de la photo.

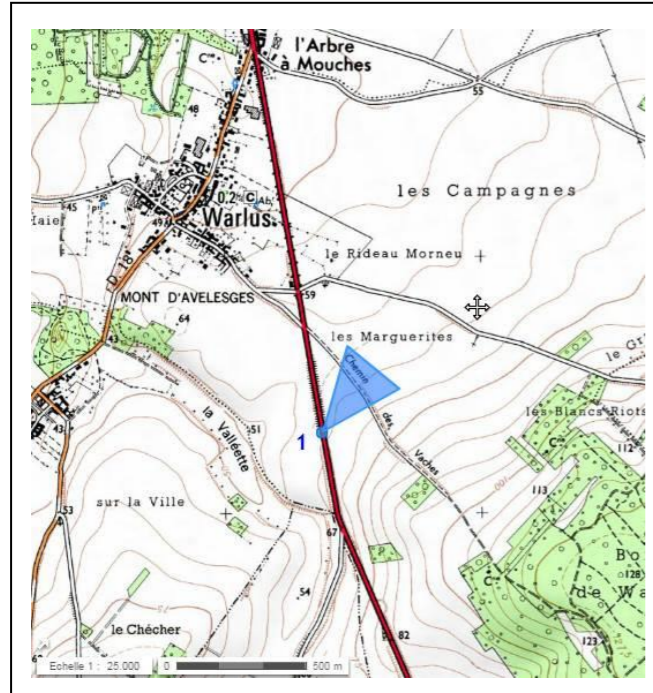
ANALYSE PAYSAGERE : 8 éoliennes du projet sont perçues, bien alignées sur le haut du coteau de la Somme. Au sein de l'alignement, 2 éoliennes se chevauchent. Le chevauchement net donne l'impression d'une unique éolienne, seul le détail sur les doubles pales permet de l'identifier. L'agencement est cohérent. Les rapports d'échelle avec la hauteur du coteau de la Somme et l'église réglementée de Long en contre bas sont cohérents.



Zoom cadre rouge, panorama 60°



**PHTM 1**



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 572337,9 Y 2546704,8

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 5 589 m

VISIBILITE DU PROJET : Projet visible dans son intégralité

ANALYSE PAYSAGERE : Depuis le sud de la RD 901, menant à Airaines, co-visibilité avec les parcs éoliens existants et l'église réglementée de Warlus. Le projet offre une lecture simple malgré quelques chevauchements. Le projet établit une continuité avec les éoliennes existantes. Les rapports d'échelles avec l'église réglementée (d'ores et déjà en co-visibilité avec les éoliennes existantes) sont cohérents.

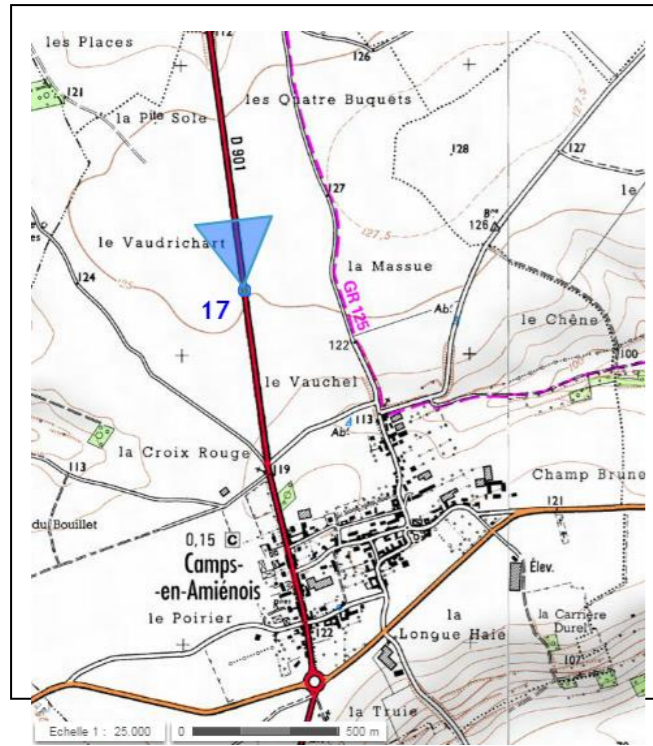


Zoom cadre rouge, panorama 60°



## Impact visuel vis-à-vis des routes

### PHTM 17



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 573179,1 Y 2543630,3

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8 543 m

VISIBILITE DU PROJET : Projet caché dans son intégralité par les boisements existants. Léger dépassement des bouts de pale de 4 éoliennes, certainement imperceptible à l'œil sur cette distance.

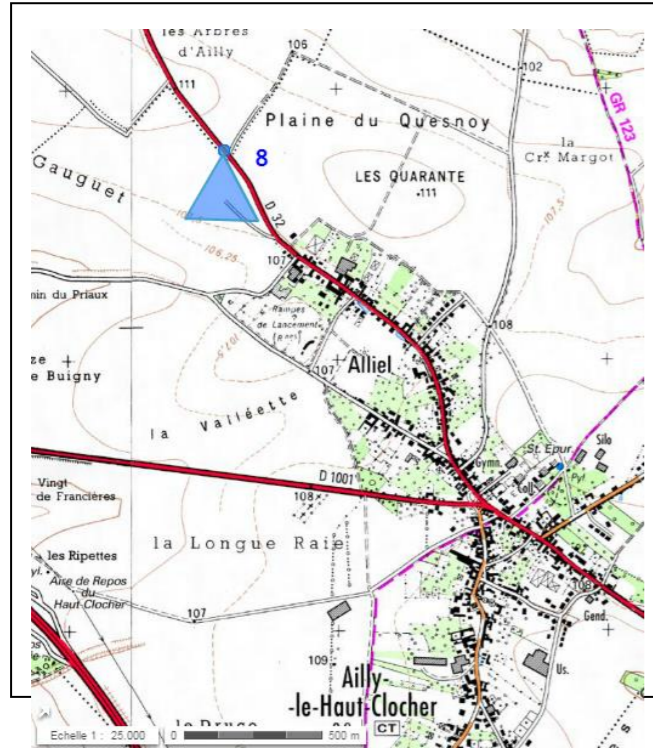
ANALYSE PAYSAGERE : Depuis la très fréquentée RD 901 au sud d'Airaines, les différents massifs boisés ponctuant le linéaire de la route deviennent des écrans visuels devant le projet. Sur des distances intermédiaires, le long de cette route, le projet sera naturellement bloqué visuellement par ces composantes boisées existantes.



Zoom cadre rouge, panorama 60°



**PHTM 8**



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 574560,7 Y 2566151,2

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 12 361 m

VISIBILITE DU PROJET : Le haut des tours et les pales des éoliennes dépassent sur un arrière plan lointain. Le projet est peu perceptible.

ANALYSE PAYSAGERE : Depuis la RD 32 qui relie le site de Saint-Riquier à Ailly-le-Haut-Clocher, la vision est principalement occupée, sur les moyennes distances, par les éoliennes existantes (parc éolien du Moulin de la Froidure). Depuis cette route sensible au nord de l'A 16, les éoliennes de Luynes se positionnent en second plan (par rapport aux éoliennes du Moulin de la Froidure plus proches de la route) et en partie masquées par la végétation. La vision est cohérente.

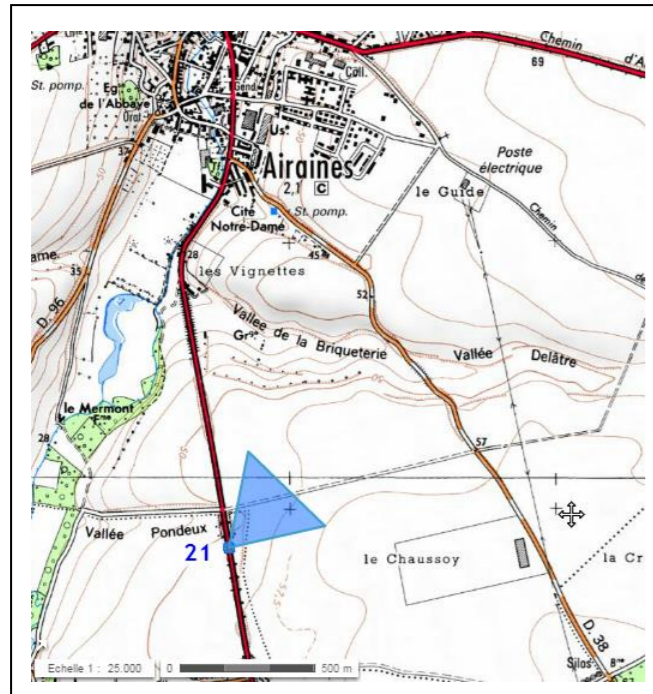


Panorama inférieur à 60°



## Impact visuel vis-à-vis des parcs et projets éoliens du territoire

### PHTM 21



COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X 571659,0 Y 2550682,7

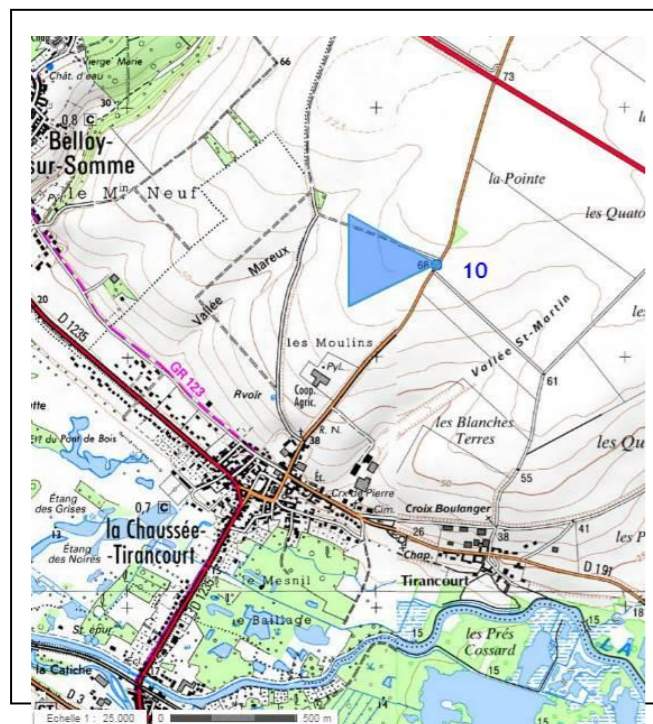
DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 2 381 m

VISIBILITE CUMULEE : Co-visibilité effective

ANALYSE PAYSAGERE : A l'entrée sud d'Airaines, le long de la RD 901, les éoliennes existantes sont déjà très présentes. Par son emplacement, les éoliennes de Luynes créent une continuité avec notamment le parc éolien de la plaine du Montoir 1. La visibilité cumulée associée au projet de Luynes est cohérente.



PHTM 10



COORDONNEES : X 587235,7 Y 2551752,8

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8 791 m

VISIBILITE CUMULEE : Co-visibilité effective

ANALYSE PAYSAGERE : Depuis la petite RD 49, au nord de la vallée de la Somme, et du site emblématique de Picquigny, le panorama est largement investi par les éoliennes existantes. Avec son positionnement, le projet de Luynes se concentre à l'emplacement d'éoliennes déjà développé (notamment par les parcs éoliens d'Hangest-sur-Somme et de Longue Epine). Le projet de Luynes n'élargit pas le champ de vision de l'éolien. .





## 1.1.6 Synthèse des impacts visuels du projet éolien de Luynes

Les sensibilités paysagères du site, de ces abords immédiats, ainsi que toutes les composantes sensibles sur des échelles rapprochées, intermédiaires et éloignées, ont été pris en compte afin d'établir un projet cohérent.

### Synthèse des impacts paysagers à l'échelle foncière

Le site éolien, à une échelle immédiate, présente des modes d'occupation du sol relativement communs : parcelles agricoles et chemins de traverse. Seuls quelques petits boisements, liés à la petite vallée de Pots Boyenne, sont ponctuellement identifiables mais sans enjeux paysagers.

### Synthèse des impacts paysagers à l'échelle rapprochée

A l'échelle rapprochée (5 km autour de la ZIP), le projet a été ajusté conformément aux sensibilités établies :

- Fond de vallée d'Airaines en amont de Bettencourt-Rivière
- Airaines, entrées, sorties et centre de village
- Quesnoy-sur-Airaines, village le plus proche de la ZIP
- L'habitat proche de la ZIP

### Synthèse des impacts paysagers à l'échelle intermédiaire

A l'échelle intermédiaire (5 à 10 km autour de la ZIP), les visibilitées vers les éoliennes sont effectives mais le projet s'accorde avec le paysage. Les sensibilités et les enjeux ont été pris en compte afin d'établir un projet cohérent :

- Les panoramas depuis le plateau au nord de la Somme et le rebord de plateau nord en co-visibilités potentielles avec certains monuments historiques réglementés
- Les panoramas à l'est de l'aire d'étude et les co-visibilités avec la petite vallée du Landon, avec les sites réglementés et emblématiques de Picquigny et de Fourdrinoy
- Les panoramas au sud de l'aire d'étude, co-visibilité depuis la RD 901 et l'église réglementée de Warlus
- Les panoramas à l'ouest de l'aire d'étude, co-visibilité le long de la très fréquentée RD 901 (Pont-Rémy / Airaines)

Les visions du projet depuis ces panoramas sont cohérentes et en accord avec le paysage. De plus, la plupart des panoramas sont soit déjà investis par les parcs éoliens existants, soit très conditionnés par le relief (principalement sur la partie sud) :

- Succession de petites vallées humides venant découper le plateau selon un axe sud-ouest / nord-est et précisément au droit du coteau de la Somme
- Succession de petites vallées sèches au relief appuyé encerclant Airaines sur la partie ouest
- Nombreux boisements investissant les pentes et les sommets conférant des impressions isolées en bloquant les perceptions.

### Synthèse des impacts paysagers à l'échelle élargie

A l'échelle élargie, (comprise entre 10 et 22 km), les impacts visuels sont faibles. Sur ce périmètre, les nombreux parcs éoliens existants entraînent une vision constante vers l'éolien. Les éoliennes font partie intégrante du paysage. Depuis les longues distances, le dessin de l'agencement des différents parcs éoliens existants est peu identifiable, seule la verticalité des tours est notable. A l'échelle élargie, la mise en place d'un nouveau parc éolien dans un paysage au développement éolien déjà bien affirmé modifiera très peu les visions.

Quelques points de vue sensibles à l'échelle élargie ont révélé la cohérence de l'agencement du projet de Luynes.

- Vers Yaucourt-Bussus, RD 32, entre Saint-Riquier et Ailly-le-Haut-Clocher, large panorama englobant la vallée et s'étendant jusqu'à la ZIP
- Vers Chaussée-Tirancourt, RD 49, avec vue sur le site emblématique de Picquigny, (Limite du périmètre intermédiaire)
- Vers Pont-Rémy, RD 183, avec vue sur l'église non réglementée de Saint-Rémy, (Limite du périmètre intermédiaire)
- Vers Oisemont, RD 936,
- Vers Thieulloy-l'Abbaye, RD 901, route très fréquentée et forte co-visibilité avec les parcs éoliens existants
- Vers Fourdrinoy, RD 121, vue sur Picquigny depuis le plateau, (Limite de l'aire d'étude intermédiaire)